



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3991 - Vendredi 18 Octobre 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## \* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 18

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 6

- Résultats provisoires des régions ..... P. 7 à 18

## \* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 19 à 32

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 19 à 25

- Marchés de travaux ..... P. 26 & 27

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 28 à 32

## \* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 33 à 44

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 33 à 35

- Marchés de travaux ..... P. 36 à 43

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 44



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Demande de prix N°2024-00016/MTDPCE/ SG/ANPTIC/SG/PRM du 09/08/2024 pour l'aménagement de vingt-deux sites pylônes au profit de l'Agence Nationale de Promotion des TIC. Publication de l'avis : N°3965 du 12/09/2024.  
Référence de convocation de la CAM : - Lettre n°2024-346/ MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM du 17/09/ 2024.  
Date d'ouverture des plis : 19/09/2024 ; Nombre de plis reçus : 02. Financement : Budget ANPTIC

Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations
<b>Borne inférieure : 39 635 132</b>			
<b>borne supérieure : 53 648 356</b>			
<b>SOCIETE KODRA Sarl</b>	35 277 000 HT	35 277 000 HT	<b>Conforme</b>
<b>GPS BURKINA Sarl</b>	49 973 000 TTC	-	<b>Non Conforme</b> Agrément technique non fourni

Attributaire : SOCIETE KODRA Sarl pour un montant hors taxes de Trente-cinq millions deux cent soixante-dix-sept mille (35 277 000) francs CFA et un montant toutes taxes comprises de Quarante un millions six cent vingt-six mille huit cent soixante (41 626 860) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt (90) jours.

## MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DEMANDE DE PRIX N°2024-006/MEEA/SG/FIE/DMP DU 25/09/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MÛR DE CLÔTURE DU BOSQUET, AMENAGEMENT PARTIEL DES INFRASTRUCTURES CONNEXES ET REALISATION D'UN FORAGE POSITIF AU PROFIT DU FONDS D'INTERVENTION POUR L'ENVIRONNEMENT (FIE). Financement : Budget Etat gestion 2024  
Référence et date de la publication de l'avis : QMP N°3982 du lundi 07 octobre 2024  
Nombre de concurrents : six (06) plis ; Date de dépouillement : 11/10/2024 ; Date de délibération : 11/10/2024.

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations
	HT VA	TTC	HT VA	TTC	
<b>Lot 1 : travaux de construction du mur de clôture du bosquet, aménagement partiel des infrastructures connexes</b>					
TDG INTER SARL	21 950 384	25 476 653	21 950 384	25 476 653	<b>Conforme 4eme</b>
SHAFI SARL	19 199 781	22 655 742	19 199 781	22 655 742	<b>Conforme 3eme</b>
AREBATE SARL	18 962 428	22 375 665	18 962 428	22 375 665	<b>Conforme 2eme</b>
S.F.G.P.M	16 142 500	-	16 142 500	-	<b>Non conforme pour avoir proposé un délai d'exécution de 60 jours au lieu de 30 jours demandé</b>
BENITO MULTISERVICES	18 652 761	-	18 644 261	-	<b>Conforme 1er</b> Erreur de calcul à l'item 6 du point 4 superstructure 1,700*75000 au lieu de 1,700*80 000 Entrainant une variation en moins-value de 0,00045%
<b>Lot 2 : travaux de réalisation d'un poste autonome d'eau (forage positif équipé raccordé à un château d'eau métallique d'au moins 10m3).</b>					
TDG INTER SARL	14 865 000	17 540 700	14 865 000	17 540 700	<b>Conforme 1er</b>
S.F.G.P.M	16 142 500	-	16 142 500	-	<b>Non conforme pour avoir proposé un délai d'exécution de 60 jours au lieu de 30 jours demandé</b>
2SI SARL	15 000 000	19 499 930	15 000 000	19 499 930	<b>Conforme 2eme</b>

ATTRIBUTAIRES :  
Lot 1 : BENITO MULTISERVICES pour un montant de dix-huit millions six cent quarante-quatre mille deux cent soixante et un (18 644 261) francs CFA HT VA avec un délai d'exécution de 30 jours  
Lot 2 : TDG INTER SARL pour un montant de quatorze millions huit cent soixante-cinq mille (14 865 000) francs CFA HT VA soit Dix-sept millions cinq cent quarante mille sept cents (17 540 700) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours

## Résultats provisoires

### INSTITUT SUPERIEUR D'ETUDES DE PROTECTION CIVILE

**Appel d'Offres Restreint (AOR) n°2024-140/MATM/SG/ISEPC-DG/SG/PRM du 06 août 2024 pour l'acquisition de matériel de laboratoire au profit de l'ISEPC ; *Financement* : Budget ISEPC - Exercice 2024;**  
**Lettre d'invitation : N°2024-123/MATM/SG/ISEPC-DG/SG/PRM du 17 juillet 2024;**  
**Date de dépouillement : 11 octobre 2024 à 09h 00m;**

Soumissionnaires	Lot unique : Acquisition de matériel de laboratoire au profit de l'ISEPC		Observations
	Montant lu (FCFA)	Montant corrigé (FCFA TTC)	
NANA Holding	119 770 000 TTC	119 770 000 TTC	<b>Conforme</b>
BATRACOR	119 888 000 TTC	119 888 000 TTC	<b>Conforme</b>
H2S Services	119 947 000 TTC	119 947 000 TTC	<b>Conforme</b>
<b>Attributaire</b>	<b>NANA Holding pour un montant de Cent dix-neuf millions sept cent soixante-dix mille (119 770 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.</b>		

### ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Demande de prix N°2024-020/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 19/09/2024

Objet : Acquisition de moyens roulants au profit de l'ENEF

FINANCEMENT : BUDGET DE L'ENEF, EXERCICE 2024

DATE DE DEPOUILLEMENT : JEUDI, 03 OCTOBRE 2024

NOMBRE DE PLIS REÇUS : LOT 1 : 01, LOT :02

Référence et date de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3975 du jeudi 26 septembre 2024

Référence de la Convocation de la CAM : N°2024-083/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 30/09/2024

Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres jeudi, 03 octobre 2024.

Soumissionnaires	Lot 1 : Acquisition de véhicule à trois (03) roues au profit de l'ENEF				Observations
	Montant en Francs CFA lu		Montant en Francs CFA corrigé		
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
WATAM SA	2 540 000	2 997 200	-	-	<b>Conforme</b> 1 <sup>er</sup>
Attributaire	<b>WATAM SA pour un montant de deux millions cinq cent quarante mille (2 540 000) francs CFA H TVA, de deux millions neuf cent quatre-dix-sept mille deux cent (2 997 200) francs CFA TTC ; avec un délai de livraison de trente (30) jours et soixante (60) jours de validité de l'offre</b>				
Soumissionnaires	Lot 2 : Acquisition de véhicule à deux (02) roues au profit de l'ENEF				Observations
	Montant en Francs CFA lu		Montant en Francs CFA corrigé		
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
WATAM SA	4 235 000	4 997 300	2 639 830	3 114 999	<b>Non Conforme</b> <i>- le soumissionnaire dans son bordereau des prix unitaires a marqué pour l'item 1 comme prix unitaire : 1 527 966F et en lettres. Cependant dans son devis quantitatif et estimatif, le prix unitaire est de 847 000F. Ce qui occasionne une erreur de -1 882 301F CFA TTC d'où une variation -37,67%.</i>
S.M.A.C Burkina	4 175 000	-	-	-	<b>Conforme</b> 1 <sup>er</sup>
Attributaire	<b>S.M.A.C Burkina pour un montant de quatre millions cent soixante-quinze mille (4 175 000) francs CFA H TVA ; avec un délai de livraison de trente (30) jours et soixante (60) jours de validité de l'offre.</b>				

Demande de prix N°2024-015/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 09/09/2024

Objet : Acquisition de tissus pour la confection de tenues militaires et sportives pour les élèves du contingent de l'ENEF  
 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ENEF, EXERCICE 2024 ; DATE DE DEPOUILLEMENT : JEUDI, 26 SEPTEMBRE 2024 ;

NOMBRE DE PLIS REÇUS : 02 ;

Référence et date de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3969 du mercredi 18 septembre 2024

Référence de la Convocation de la CAM : N°2024-081/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 23/09/2024

Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres jeudi, 26 septembre 2024.

Soumissionnaires	Lot unique : Acquisition de tissus pour la confection de tenues militaires et sportives pour les élèves du contingent de l'ENEF				Observations
	Montant en Francs CFA lu		Montant en Francs CFA corrigé		
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
COSAF	10 270 000	-	11 810 000	-	<b>Conforme</b> 1 <sup>er</sup> <i>La majoration de 14,99% est consécutive à une augmentation des quantités de l'item 1 de 400 ; l'item 2 de 100 ; l'item 3 de 100 et l'item 4 de 50 pour un montant total d'un million cinq cent quarante mille (1 540 000) francs CFA HTVA</i>
AMIDOU SERVICE / C.T.I.D	11 870 000	-	-	-	<b>Conforme</b> 2 <sup>ème</sup>
Attributaire	<b>COSAF pour un montant de onze millions huit cent dix mille (11 810 000) francs CFA H TVA ; avec un délai de livraison de trente (30) jours et soixante (60) jours de validité de l'offre.</b>				

## Résultats provisoires

### AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Demande de propositions DDP N°002/2024/Agetib/DG/DM du 27 mai 2024 relative aux études techniques détaillées, l'élaboration du dossier d'appel d'offre et le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de la tranche 1 du projet de port sec multimodal dans l'agglomération de Ouagadougou (PSMO) zone magasins sous douanes (aire de dédouanement, magasins, bureaux et local repos chauffeurs) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

#### SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION TECHNIQUE ET FINANCIERE COMBINEE

**Agence Partenaire:** Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) ; **Financement :** Banque Mondiale - **Crédit IDA N°D6967-BF et Don N°D8910-BF ; Publication :** Lettres d'invitation N°2024/067 à 074/Agetib/DG/DM-IS du 27 mai 2024 ;

**Date d'ouverture des plis :** 10 juillet 2024 ; **Nombre de Consultants invités :** 08 ; **Nombre de plis reçus :** 04 ;

**Note minimale technique requise :** 80 points ; **Mode de sélection :** Sélection fondée sur la qualité et le coût ;

**Date de délibération :** 08 août 2024 ; **Date d'ouverture des propositions financières :** 29 août 2024 ; **Nombre de plis ouvert :** 04 ;

**Date de délibération de l'évaluation combinée :** 11 septembre 2024.

N° de pli	Soumissionnaires	Critères d'évaluation										Observations
		Note technique		Évaluation financière						Évaluation combinée		
		Sur /100	Pondérée sur 80	Montant lu en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Sur 100	Pondérée sur 20	Totaux	Rang	
1	TED Sarl	90,40	72,32	373 245 930	440 430 197	369 646 230	436 182 551	83,95	16,79	89,11	4 <sup>ème</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix 1.2.2, erreur sur la quantité :12 Hom/mois dans la demande de propositions au lieu de 36 Hom/mois renseigné par le Consultant. (Moins-value de 3 600 000 F CFA HT soit 4 248 000 F CFA TTC) ;</li> <li>• Erreur sur le coût TTC de la tranche ferme : les sommations donnent 169 352 349 F CFA TTC au lieu de 169 351 995 F CFA TTC, soit une plus-value de 354 F CFA TTC ;</li> </ul> Moins-value totale de 4 247 646 F. CFA TTC.
2	CETRI / BECI BTP	93,45	74,76	352 466 930	415 910 977	368 416 931	434 731 979	84,23	16,85	91,61	2 <sup>ème</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La provision pour la «Communication sur le projet (prix 2.4.2) » est de 5 000 000 FCFA HT pour tous les candidats, le consultant a renseigné 1 500 000 FCFA HT dans son offre pour ce prix (Plus-value de 3 500 000 F CFA HT) ;</li> <li>• Prise en compte d'un nouveau prix 2.2.5 « Équipe topographique de suivi contrôle autonome » d'un montant 12 450 000 F CFA HT omis dans le dossier de demande de propositions ;</li> </ul> Plus-value totale de 15 950 000 F CFA HT, soit 18 821 000 F CFA TTC.
3	CAEM Sarl / ARCHI CONSULT	96,70	77,36	461 096 935	544 094 377	468 546 930	552 885 377	66,23	13,25	90,61	3 <sup>ème</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La provision pour la « Communication sur le projet (prix 2.4.2) » est de 5 000 000 F CFA HT pour tous les candidats, avec 01 comme quantité au lieu de 02 comme quantités renseigné par le consultant (Moins-value de 5 000 000 F CFA HT) ;</li> <li>• Prise en compte d'un nouveau prix 2.2.5 « Équipe topographique de suivi contrôle autonome » d'un montant 12 450 000 F CFA HT omis dans le dossier de demande de propositions ;</li> </ul>

## Résultats provisoires

														Plus-value totale de 7 450 000 F CFA HT, soit 8 791 000 F CFA TTC.
4	GTAH / FASO INGENIERIE	94.70	75,76	293 867 930	346 764 157	310 317 930	366 175 157	100.00	20,00	95.76	1 <sup>er</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La provision pour la « Communication sur le projet (prix 2.4.2) » est de 5 000 000 F CFA HT pour tous les candidats, au lieu de 1 000 000 F CFA HT renseigné par le consultant (Plus-value de 4 000 000 F CFA HT) ;</li> <li>Prise en compte d'un nouveau prix 2.2.5 « Équipe topographique de suivi contrôle autonome » d'un montant 12 450 000 F CFA HT omis dans le dossier de demande de propositions ;</li> </ul> Plus-value totale de 16 450 000 F CFA HT, soit 19 411 000 F CFA TTC. <b>Retenu pour la mission</b>		
Attributaire : <b>GTAH / FASO INGENIERIE</b> pour un montant de trois cent dix millions trois cent dix-sept mille neuf cent trente (310 317 930) francs CFA HTVA, soit trois cent soixante-six millions cent soixante-quinze mille cent cinquante-sept (366 175 157) francs CFA TTC et un délai d'exécution de dix-huit (18) mois dont six (06) mois pour la phase études et douze (12) mois pour la phase de suivi-contrôle.														

### GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC - PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO

#### Publication rectificative conformément à l'extrait de décision N°2024-L0402/ARCOP/ORD du 15 octobre 2024

Demande de prix à commandes N°2024-12/DG/SG/PRM du 19/09/2024 pour l'acquisition de produits d'entretien et d'hygiène au profit du Groupement d'Intérêt Public- Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB). Financement : Budget GIP-PNVB, exercice 2024; Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3970 du jeudi 19 septembre 2024; Date de dépouillement : 17/09/2024 ; Date de délibération : 04/10/2024 ; nombre de plis : dix (10) plis

N°	Soumissionnaires	Montants de la soumission lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA TTC		Observations	Rang
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
01	GROUP UNIVERSEL	5 434 490 TTC	16 402 000 TTC	5 434 490	16 402 000	Conforme	5 <sup>ème</sup>
02	EMERGEN-CE GROUP	19 986 132 TTC		-		Non conforme conformément à la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/Znmr du 03 août 2020 car les montants minimum et maximum n'ont ni été énumérés et ni mentionnés dans la lettre de soumission	-
03	ILZARO SARL BTP	4 762 000 HTVA	15 525 250 HTVA	5 619 160	18 319 795	Non Conforme pour n'avoir pas fourni les pièces administratives	-
04	PLANETE SERVICES	5 265 160 TTC après remise	18 398 206 TTC après remise	5 265 160	18 398 206	Conforme	4 <sup>ème</sup>
05	SELECT HOUSE	4 191 000 HTVA	14 023 500 HTVA	4 945 380	16 547 730	Conforme	3 <sup>ème</sup>
06	JEHO NISSI SARL	3 958 900 TTC	17 656 340 TTC	3 958 900	17 656 340	Conforme	1 <sup>er</sup>
07	W. COMMERCE M.	3 928 795 HTVA	13 449 895 HTVA	4 635 978	15 881 496	Erreur de report sur le montant total maximum (13 458 895 au lieu de 13 449 895) ; soit une variation à la hausse de 0,07% <b>Non Conforme</b> Offre anormalement basse car le montant de sa soumission (15 881 496 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum (15 972 934 FCFA TTC) et pour n'avoir pas fourni l'attestation d'inscription au registre du commerce et le certificat de non faillite	-
08	TRANSCEND	3 978 960 TTC après remise	14 818 440 TTC après remise	3 978 960	14 818 440	Non Conforme Offre anormalement basse car le montant de sa soumission (14 818 440 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum (15 972 934 FCFA TTC)	-
09	BLACK STAR SERVICE	2 128 000 HTVA	15 057 275 HTVA	3 632 040	17 767 584	Erreur de calcul au niveau du minimum de l'item 34 (980 000 au lieu de 30 000) ; soit une variation à la hausse de 44,64% du montant minimum <b>Non conforme</b> : conformément à la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/Znmr du 03 août 2020 et aux dispositions de l'article 21.3.b des instructions aux candidats parce que la correction a entraîné une variation de 44,64% du montant minimal initial sur la base duquel se fait les attributions. Offre non ferme (absence de précision de marque pour les items 8 à 35)	-
10	J-BENINDO SERVICES	3 552 750 HTVA	15 093 000 HTVA	4 192 245	17 809 740	Conforme	2 <sup>ème</sup>
Attributaire : JEHO NISSI SARL pour un montant minimum Toutes Taxes Comprises de trois millions neuf cent cinquante-huit mille neuf cents (3 958 900) FCFA et un montant maximum Toutes Taxes Comprises de dix-neuf millions neuf cent soixante-neuf mille cent quarante (19 969 140) FCFA suite à l'augmentation des item 4 (10 unités), item 5 (10 unités) et l'item 7 (20 unités) ; soit une variation à la hausse de 13,10% ; avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours par commande							



# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

### SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DU POLE DE CROISSANCE DE LA VALLEE DU SOUROU

**Demande de prix N°2024-03/SOUROUPOLE\_SEM/DG/CPM du 23 septembre 2024 pour l'acquisition de matériels informatiques au profit de SOUROUPOLE\_SEM.** Financement : Budget de SOUROUPOLE, gestion 2024. Publication de l'Avis : Quotidien des marchés publics n°3976 du vendredi 27 septembre 2024. Convocation de la CAM : Lettre N°2024-01/SOUROUPOLE\_SEM/DG/CPM du 02 octobre 2024. Date de dépouillement : Lundi 07 octobre 2024. Nombre de soumissionnaires : Un (01). Nombre de lots : Unique

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants Corrigés en F CFA		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
LOBEX DIFFUSION (GLODIF) Sarl	21 049 000	24 837 820	21 171 500	24 982 370	<b>Conforme</b> Correction due à une augmentation de quantités de sept clés USB (07) supplémentaires correspondant à un montant de 144 550 francs CFA TTC, soit 0,58% du montant initial de l'offre
Attributaire	GLOBEX DIFFUSION (GLODIF) Sarl pour un montant de : <b>Vingt un millions cent soixante-onze mille cinq cents (21 171 500) franc CFA HTVA, soit vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-deux mille trois cent soixante-dix (24 982 370) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours.</b>				

## Résultats provisoires

### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Appel d'Offres n°2024-02/MS/SG/CHR -DDG/DG/PRM 20 août 2024 pour l'acquisition de matériels et équipements medicotechniques divers au profit du CHR de Dédougou ; FINANCEMENT : Budget du CHR, gestion 2024.

PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics N°3959 du mercredi 04 septembre 2024, page 49.

Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2024-14/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRM du 01/10/2024

DATE DE DEPOUILLEMENT : vendredi 04 octobre 2024 à 09h 00 mn

NOMBRE DE PLIS RECUS : sept (07)

N°	Soumissionnaires	Montants				Observations
		HTVA lu	HTVA corrigé	TTC lu	TTC corrigé	
<b>Lot 1 : acquisition, installation et mise en service de matériels medicotechniques d'ORL, d'urologie et de traumatologie</b>						
01	ESIF MATERIELS SARL	36 820 000	-	36 820 000	-	<b>Conforme</b>
02	GMG SARL	35 786 000	-	35 786 000	-	<b>Non conforme</b> : la marque du compresseur (SIGER) dans les spécifications techniques est différente de celle proposée dans le prospectus (MGF) ; L'autorisation du fabricant n'a pas été fournie pour les items 1 à 11 et 13 à 18 ; Copie du marché similaire non fournie
INTERVALLE DE SELECTION DE L'OFFRE (ANORMALEMENT BASSE OU ELEVEE)						Borne inferieure : 33 551 830; Borne supérieure : 45 393 653
<b>Lot 2 : acquisition, installation et mise en service de mobiliers médicaux et de petits matériels medicotechniques</b>						
	Soumissionnaire	HTVA lu	HTVA corrigé	TTC lu	TTC corrigé	Observations
01	ESIF MATERIELS SARL	30 563 000	-	34 271 000	-	<b>Conforme</b>
02	KANDOR GROUP	-	-	35 241 400	-	<b>Non Conforme</b> Les autorisations du fabricant n'ont pas été fournies pour les marques suivantes : EWATER, FOAM LATEX ; SEVERN TRENT DE NORA. Absence de proposition ferme de marque pour l'onduleur (accessoire item3) ; Item9 : la vitesse proposée (90 – 300) est différente de celle sur les prospectus (65-130).
03	MONDE BIO MEDICAL	31 075 000		31 075 000		<b>Non Conforme</b> -L'autorisation du fabricant non fournie pour les items 1 à 6. -absence de proposition ferme de marque et de modèle à l'item 3. -item3 : le prospectus de l'onduleur n'a pas été fournie.
04	SYMMCG MEDICAL SARL	34 132 000	-	34 132 000	-	<b>Non Conforme</b> Item1 : dimension proposée dans les spécifications techniques (80*57*100100) différentes de celles du prospectus (70*57*110), le niveau supérieur n'est pas équipé de tiroir, tiroir isolé dont la taille (75*50) ne correspond pas au guéridon proposé (70*57*110) ; Item2 : dimension technique (200*90*7) est différente de celle du prospectus (200*90*14) ; Item3 : prospectus de l'onduleur non proposé ; Item5 : la densité (40 kg/m3) est différente de la densité proposée (35kg/m3) Item6 : hauteur variable (50-70 cm) différente de celle du prospectus (38kg/m3) ; Item 7 : hauteur réglable (160-220 cm) déférente de la hauteur dans le prospectus (120*210) ; Item8 : dimension (191*170) est différente de celle ans le prospectus (140*172 cm) ; Item10 : Adson à griffe (13 cm) proposé est différente de celle du prospectus (12) cm ; Pince de débakey proposée (15/2 mm) différente de celle du prospectus (15 /1.5 mm) ; Item11 : écarteur de Ramus d'obwegeser (55*12) est différente de celui du prospectus (70*10) ;

## Résultats provisoires

						Ecarteur d'AUTREY proposé (15 cm*55*12) différent de celui du prospectus (14*5*3 cm) ; Item 17 : porte-aiguille mayo Hégar (14 cm), différente de celle du prospectus (16 cm) ; Item30 : pince Adson A/G et S/G proposé (13 cm) différente de celle du prospectus (12cm). Item32 : pince à champs de Bernhard proposée, différente de celle du prospectus (pince à champ de Backaus)
Intervalle de selection de l'offre (anormalement basse ou elevee)						[Borne inferieure : 34 247 343 ; Borne supérieure : 46 334 641
<b>Lot 3 : acquisition, installation et mise en service d'équipements et livraison sur site de pièces de rechange et accessoires</b>						
	Soumissionnaire	HTVA lu	HTVA corrigé	TTC lu	TTC corrigé	Observation
01	GMG SARL	39 725 000	-	39 725 000	-	<b>Conforme</b> Substantiellement (Copie du marché similaire non fournie)
02	KNACOR INTERNATIONAL SARL	37 940 000	<b>41 790 000</b>	37 940 000	-	<b>Conforme</b> (correction due à une augmentation de la quantité de l'item27 qui passe de 8*4 à 15*4)
03	SYMMCG MEDICAL SARL	35 745 000	-	35 745 000	-	<b>Non conforme :</b> -Item8 : la puissance de l'ampoule dans le prospectus est de 13 w au lieu de 100w demandée, l'autonomie de la batterie n'apparaît pas sur la fiche technique, la durée de vie de l'ampoule dans le prospectus (sup à 60 000 heures) est différente de celle demandée ( 100 000 heures) ; La tension d'alimentation n'est pas précisée sur la fiche technique ; -item 9 : la température de couleur demandée (6000 – 6500K) est différente de celle indiquée par le prospectus (4800 – 5500 K) ; -item2,3,5,8,9 : modèle non précisé ; Attestation de situation fiscale fournie est non valide.
Intervalle de selection de l'offre (anormalement basse ou elevee)						[Borne inferieure : 36 999 599; Borne supérieure : 50 058 281
<b>Lot 4 : acquisition, installation et mise en service de matériels chirurgicaux</b>						
N°	Soumis sionnaires	Montants				Observations
		HTVA lu	HTVA corrigé	TTC lu	TTC corrigé	
01	GMG SARL	41 545 000	-	41 545 000	-	<b>Conforme, 2<sup>ème</sup></b> (Copie du marché similaire non fournie)
02	SELICRELAB	36 357 000	<b>40 502 000</b>	36 357 000	-	<b>Conforme, 1<sup>er</sup></b> (Correction due à une augmentation de quantité des items 3, 4, 5 qui passent respectivement de 1 à 4, 1 à 10 et de 1 à 3)
Intervalle de selection de l'offre (anormalement basse ou elevee)						<b>Borne inferieure : 34 406 788 ; Borne supérieure : 46 550 360</b>
<b>Attributaire :</b>		<p><b>Lot1 : ESIF MATERIELS SARL</b>, pour un montant de <b>trente six millions huit cent vingt mille (36 820 000) FCFA HTVA</b>. Le délai d'exécution est de 60 jours.</p> <p><b>Lot2: ESIF MATERIELS SARL</b> , pour un montant de <b>trente-quatre millions deux cent soixante-onze mille (34 271 000) F CFA TTC</b>. Le délai d'exécution est de 60 jours.</p> <p><b>Lot3 : KNACOR INTERNATIONAL SARL</b>, pour un montant corrigé de <b>quarante-un millions sept cent quatre-vingt-dix mille (41 790 000) FCFA HTVA</b>. La correction est due à une augmentation de quantité de l'item27 qui passe de 8*4 à 15*4. Soit une variation de 10,14%. Le délai d'exécution est de 60 jours.</p> <p><b>Lot4 : SELICRELAB</b>, pour un montant corrigé de <b>quarante millions cinq cent Deux mille (40 502 000) FCFA HTVA</b>. La correction est due à une augmentation de quantité des items 3, 4, 5 qui passent respectivement de 1 à 4, 1 à 10 et de 1 à 3. Soit une variation de 11,40% du montant initial de l'offre. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.</p>				

## Résultats provisoires

### REGION DU CENTRE

**DEMANDE DE PRIX N°2024-03/CO/ARRDT.N°7/M/PRM** relative aux travaux de construction d'incinérateurs, de locaux de centres secondaires de l'état civil dans des CSPS, du mur de clôture de l'école Nagrin et la réfection de l'école Sidpassaté "A" au profit de la mairie de l'Arrondissement N°7 de la commune de Ouagadougou. Financement : Budget communal/Arrondissement N°7, gestion 2024.

Publication de l'avis : Quotidien des marchés Publics N°3979 du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024.  
Date de dépouillement et de délibération : jeudi 10 octobre 2024. Nombre de plis reçus : 3.

#### LOT 1 : Réfection de l'école Sidpassaté "A"

Soumissionnaires	Montant lu	Montant corrigé	Rang	Observations
Société Hydro-Agricole de Forage International Sarl (SHAFI Sarl)	22 255 579 F TTC 18 860 660 F HTVA	22 255 579 F TTC 18 860 660 HTVA	1 <sup>er</sup>	Offre substantiellement conforme
SOCIETE TIENDREBEOGO ET COMPAGNIE SARL (STC Sarl)	23 324 441 F TTC 19 766 475 F HTVA	19 766 475 F HTVA	2 <sup>ème</sup>	Offre substantiellement conforme
<b>Attributaire</b>	<b>Société Hydro-Agricole de Forage International Sarl (SHAFI Sarl) pour un montant de vingt-deux millions deux cent cinquante-cinq mille cinq cent soixante-dix-neuf (22 255 579) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.</b>			

#### LOT 2 : construction du mur de clôture de l'école Nagrin

Soumissionnaires	Montant lu	Montant corrigé	Rang	Observations
Société Générale de Construction d'Ouvrages et des Travaux Publics (SOGECOTRAP SARL)	22 545 630 F HTVA	22 545 630 F HTVA	1 <sup>er</sup>	Conforme
Société Hydro-Agricole de Forage International Sarl (SHAFI Sarl)	24 592 191 F TTC 20 840 840 F HTVA	-	--	Non Conforme -la configuration des CV ne permet pas d'apprécier l'expérience spécifique requise par le dossier - planning d'exécution non cohérent car ne cadre pas avec les travaux projetés
SOCIETE TIENDREBEOGO ET COMPAGNIE SARL (STC Sarl)	25 800 022 F TTC 21 864 425 F HTVA	-	--	Non Conforme - la configuration des CV ne permet pas d'apprécier l'expérience spécifique requise par le dossier -planning d'exécution non cohérent car ne cadre pas avec les travaux projetés
<b>Attributaire</b>	<b>Société Générale de Construction d'Ouvrages et des Travaux Publics (SOGECOTRAP SARL) pour un montant de vingt-deux millions cinq cent quarante-cinq mille six cent trente (22 545 630) FCFA HTVA. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.</b>			

#### LOT 3 : construction d'incinérateur dans les CSPS de Sandogo, Boassa et Zagtoui

Soumissionnaires	Montant lu	Montant corrigé	Rang	Observations
Société Hydro-Agricole de Forage International Sarl (SHAFI Sarl)	5 074 686 TTC 4 277 700 F HTVA	4 959 186 F TTC 4 202 700 F HTVA	1 <sup>er</sup>	Offre substantiellement conforme Erreur de calcul à l'item 3.3 au prix total qui est de 75 000 F au lieu de 150 000 F Le taux de variation est -1,75%
SOCIETE TIENDREBEOGO ET COMPAGNIE SARL (STC Sarl)	5 512 051 F TTC 4 671 230 F HTVA	4 671 230 F HTVA	2 <sup>e</sup>	Offre substantiellement conforme
<b>Attributaire</b>	<b>Société Hydro-Agricole de Forage International Sarl (SHAFI Sarl) pour un montant de quatre millions neuf cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-six (4 972 686) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.</b>			

#### LOT 4 : construction de locaux des centres secondaire d'état civil dans les CSPS de Nagrin et Sandogo

Soumissionnaires	Montant lu	Montant corrigé	Rang	Observations
Société Hydro-Agricole de Forage International Sarl (SHAFI Sarl)	10 000 589 F TTC 8 475 075 F HTVA	10 354 589 F TTC 8 775 075 F HTVA	2 <sup>e</sup>	Offre substantiellement conforme Offre financière : Absence de prix unitaire à l'item 5.7 (climatiseur), le prix unitaire de l'autre soumissionnaire (300 000 FCFA) a été appliqué pour les besoins de la comparaison Le taux de variation :3.53%
SOCIETE TIENDREBEOGO ET COMPAGNIE SARL (STC Sarl)	10 200 109 F TTC 8 644 160 F HTVA	8 644 160 F HTVA	1 <sup>er</sup>	Offre substantiellement conforme
<b>Attributaire</b>	<b>SOCIETE TIENDREBEOGO ET COMPAGNIE SARL (STC Sarl) pour un montant huit millions six cent quarante-quatre mille cent soixante (8 644 160) FCFA HTVA. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.</b>			

Demande de prix N°2024-05/CP/M/SG/PRM du 09/09/2024 relative à la construction d'infrastructures scolaires dans la commune de Pabré.

**Financement : budget communal gestion 2024. Publication N°3975** du vendredi 27 septembre 2024

**Convocation CCAM N°2024-05/CRP/M/SG/PRM** du 02 septembre 2024

**Lot1** : Travaux de construction de trois salles de classe + bureau + magasin + un bloc de latrines à quatre postes + cuisine à l'école B de Katabtenga ; **Offres reçues** : neuf (09)

**Contrôle : 0.85M : 36 942 494 francs TTC ; 1.15M : 49 981 022 francs TTC**

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>AFIMMO</b>	-	37 985 863	-	-	<b>Non classé</b>	<b>Non Conforme</b> Discordance de nom ; diplôme, CV, attestation de disponibilité et de travail du conducteur des travaux non existant : diplôme, CV, attestation de disponibilité et de travail de Zongo Wendingoudi Jacques fourni en lieu et place de Ilboudo Z T Hyacinthe.
<b>ACME</b>	-	43 856 361	-	43 760 327	5 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> Point A item4.1 ; Discordance des montants : 6500 en chiffre au lieu de six mille trois cent en lettre. Point A item6.6 ; Discordance des montants : 75 000 en chiffre

## Résultats provisoires

						au lieu de cent cinquante mille en lettre. Erreur de calcul au Total C : 276 190 TTC au lieu de 524 064 TTC avec une variation de 0,002%
FORT BTP Sarl	33 554 303	39 594 078	31 654 303	37 352 078	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> Item 6.1 du point D ; discordance des montant : cent mille en lettre au lieu de 2 000 000 en chiffre avec une variation de - 5,66%
ERTI	31 678 824	37 381 012	-	-	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
SEMAT BF Sarl	34 163 113	40 312 473	-	-	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
SART BTP	36 600 186	43 188 219	-	-	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
PACO BTP	-	44 932 269	-	-	6 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
COGECAB IT Sarl	32 415 255	38 250 001	-	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> CV non détaillé et non sincère des trois conducteurs de travaux et des chefs de chantier : ils prétendent avoir assuré les mêmes fonctions dans les mêmes travaux à la même période
STO	35 975 251	-	-	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> CV non détaillé et non sincère des trois conducteurs de travaux et des chefs de chantier : ils prétendent avoir assuré les mêmes fonctions dans les mêmes travaux à la même période

**Attributaire : FORT BTP Sarl pour un montant de trente un millions six cent cinquante-quatre mille trois cent trois (31 654 303) francs CFA HTVA et de trente-sept millions trois cent cinquante-deux mille soixante-dix-huit (37 352 078) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

**Lot2 : Travaux de construction de trois salles de classe + bureau + magasin + un bloc de latrines à quatre postes + cuisine à l'école B Sagnioniogo ; Offres reçues : sept (07)**

**Contrôle : 0.85M : 37 090 357 francs TTC ; 1.15M : 50 181 071 francs TTC**

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AFIMMO	-	37 985 863	-	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> Discordance de nom ; diplôme, CV, attestation de disponibilité et de travail du conducteur des travaux non existant : diplôme, CV, attestation de disponibilité et de travail de Zongo Wendingoudi Jacques fourni en lieu et place de Ilboudo Z T Hyacinthe.
ACME	-	43 856 361	-	43 760 327	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> Point A item4.1 ; Discordance des montants : 6500 en chiffre au lieu de six mille trois cent en lettre. Point A item6.6 ; Discordance des montants : 75 000 en chiffre au lieu de cent cinquante mille en lettre. Erreur de calcul au Total C : 276 190 TTC au lieu de 524 064 TTC avec une variation de 0,002%
FORT BTP Sarl	33 554 303	39 594 078	31 654 303	37 352 078	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> Item 6.1 du point D ; discordance des montant : cent mille en lettre au lieu de 2 000 000 en chiffre avec une variation de - 5,66%.
SEMAT BF Sarl	34 163 113	40 312 473	-	-	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
PACO BTP	-	44 932 269	-	-	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
COGECAB IT Sarl	32 415 255	38 250 001	-	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> CV non détaillé et non sincère des trois conducteurs de travaux et des chefs de chantier : ils prétendent avoir assuré les mêmes fonctions dans les mêmes travaux à la même période
STO	31 925 716	-	-	-	Non classé	<b>Non Conforme</b> CV non détaillé et non sincère des trois conducteurs de travaux et des chefs de chantier : ils prétendent avoir assuré les mêmes fonctions dans les mêmes travaux à la même période

**Attributaire : FORT BTP Sarl pour un montant de trente un millions six cent cinquante-quatre mille trois cent trois (31 654 303) Francs CFA HTVA et de trente-sept millions trois cent cinquante-deux mille soixante-dix-huit (37 352 078) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

**Lot3 : Travaux de construction de trois salles de classe + bureau + magasin + un bloc de latrines à quatre postes + cuisine à l'école C de Sabtenga ; Offres reçues : sept (07)**

**Contrôle : 0.85M : 38 242 304 francs TTC ; 1.15M : 51 739 588 francs TTC**

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AFIMMO	-	37 848 983	-	-	Non classe	<b>Non Conforme</b> Discordance de nom ; diplôme, CV, attestation de disponibilité et de travail du conducteur des travaux non existant : diplôme, CV, attestation de disponibilité et de travail de Zongo Wendingoudi Jacques fourni en lieu et place de Ilboudo Z T Hyacinthe.
ACME	-	44 159 055	-	44 077 181	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b> Point A item4.1 ; Discordance des montants : 6500 en chiffre au lieu de six mille trois cent en lettre. Point A item6.6 ; Discordance des montants : 75 000 en chiffre au lieu de cent cinquante mille en lettre avec une variation de

## Résultats provisoires

						0,001%
SEMAT BF Sarl	34 163 113	40 312 473	-	-	1 <sup>er</sup>	Conforme
SART BTP	37 637 151	44 411 838	-	-	3 <sup>ème</sup>	Conforme
PACO BTP	-	45 270 555	-	-	4 <sup>ème</sup>	Conforme
COGECAB IT Sarl	33 116 170	39 077 081	-	-	Non classé	Non Conforme CV non détaillé et non sincère des trois conducteurs de travaux et des chefs de chantier : ils prétendent avoir assuré les mêmes fonctions dans les mêmes travaux à la même période
STO	33 975 501	-	-	-	Non classé	Non Conforme CV non détaillé et non sincère et des trois conducteurs de travaux et des chefs de chantier : ils prétendent avoir assuré les mêmes fonctions dans les mêmes travaux à la même période
<b>Attributaire : SEMAT BF Sarl pour un montant de trente-quatre millions cent soixante-trois mille quatre cent treize (34 163 113) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b>						

### RECTIFICATIF lié à l'absence des références de la procédure

<b>DEMANDE PRIX N°2024-03/ARRDT N°10/M/CAB/PRM RELATIVE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTES EN TERRE AU PROFIT DE L'ARRONDISSEMENT N°10 ;</b>						
<b>Objet :</b> Travaux d'entretien de routes en terre au profit de l'arrondissement n°10. <b>Date d'ouverture et d'examen des plis reçus :</b> 20/09/2024. <b>Nombre de plis reçus :</b> 04. <b>Publication de l'avis :</b> Revue des Marchés Publics N°3962 du 9/09/2024.						
<b>Financement :</b> Budget de la Commune de Ouagadougou / Arrondissement n°10/ Gestion 2024.						
<b>Référence de la demande de prix N° 2024-03/CO/ARRDTN°10/M/CAB/PRM du 9/09/2024</b>						
<b>Lot unique :</b> Travaux d'entretien de routes en terre au profit de la mairie de l'arrondissement n°10						
N°	Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigés en FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	MADI DISTRIBUTION SARL		21 771 000 TTC		21 771 000 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse
2	ETREPRISE DANIEL OUEDRAOGO		22 420 000 TTC		22 420 000 TTC	Conforme 3 <sup>e</sup>
3	GRUPE YOUNGO BURKINA SARL		21 900 800 TTC		21 900 800 TTC	Conforme : 1 <sup>er</sup>
4	SATURNE SARL		22 089 600 TTC		22 089 600 TTC	Conforme 2 <sup>e</sup>
L'entreprise <b>GRUPE YOUNGO BURKINA SARL</b> est déclarée attributaire pour les travaux d'entretien de routes en terre au profit de la mairie de l'arrondissement N°10 pour un montant de vingt un millions neuf cent mille huit cent (21 900 800) FCFA TTC ; avec une augmentation des quantités des item 1 ; 2 et 3 respectivement 3 000 M <sup>2</sup> ; 475 M <sup>3</sup> et 500 MI soit un montant de <b>vingt-cinq millions cent quatre-vingt-un mille deux-cents (25 181 200) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						

### RECTIFICATIF RELATIF POUR ABSENCE DE LA PROCEDURE

<b>Demande de prix N°2024-02/CO/ARRDT N°11/M/PRM du 26/08/2024 pour les travaux d'entretien courant de voiries dans l'Arrondissement n°11 de la commune de Ouagadougou. Date d'ouverture et d'examen des plis reçus :</b> 13 septembre 2024.						
<b>Nombre de plis reçus :</b> 07. <b>Publication de l'avis :</b> Revue des Marchés Publics N°3958 du mardi 03 septembre 2024.						
<b>Financement :</b> Budget de la Commune de Ouagadougou / Arrondissement n°11/ Gestion 2024.						
<b>Référence de l'avis de demande de prix N° 2024-02/CO/ARRDTN°11/M/PRM du 26/08/2024</b>						
N°	Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	SATURNE SARL	..	51 299 320	..	55 371 925	Conforme : Incohérence entre les prix unitaires en chiffre et lettre du bordereau des prix à l'item I.2 : 3 000 en chiffre et cinq mille cent vingt en lettre entraînant une variation de 7,94%.
02	UNIVERSAL BULDERS SARL	..	55 173 968	..	55 173 968	Non conforme : Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 55 257 925 FCFA TTC
03	SIMCO	..	68 566 260	..	68 566 260	Conforme :
04	GRUPE YOUNGO BURKINA SARL	..	55 171 372	..	55 390 380	Conforme : Incohérence entre les prix unitaires du bordereau des prix et ceux du devis quantitatif aux items I.4 ; II.4 ; III.4 ; IV.4 ; V.2 ; VI.4 : 260 FCFA contre 250 FCFA entraînant une variation de 0,33%.
05	A.E.H NEGOCE Sarl	..	55 727 388	..	56 757 528	Conforme : Correction due à des erreurs de sommation au sous- total 05 : Variation de 1,57 %
06	EGC-BGC	..	56 285 292	..	56 285 292	Conforme
07	AMIR DISTRIBUTION PLUS	..	55 117 800	..	55 117 800	Non conforme : Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 55 257 925 FCFA TTC -
<b>Attributaire</b>		<b>SATURNE SARL pour un montant de cinquante-cinq millions trois cent soixante-onze mille neuf cent vingt-cinq (55 371 925) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.</b>				

## Résultats provisoires

REGION DU CENTRE-OUEST						
<p style="text-align: center;"><b>AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2024-02/RCOS/PSNG/CRO/M/SG/DABF/PRM DU 26 AOUT 2024</b> portant travaux de construction d'une infrastructure administrative au profit de la Commune de Réo ; <b>Financement</b> : Budget Communal + PREGOLS ADCT gestion 2024.  <b>Date de dépouillement</b> : Mercredi 02 Octobre 2024 ; <b>Avis de publication</b> : Quotidien des marchés publics N° 3972 du lundi 23 septembre 2024.  <b>Convocation des membres de la CAM</b> : lettre N°2024-031/RCOS/PSNG/CRO/SG/DABF/PRM 24 Septembre 2024  <b>Nombre de plis reçus</b> : Un (01) Plis ; <b>Montant de l'enveloppe</b> : 10 082 962 FCFA TTC.</p>						
N°	Soumissionnaires	Montant en francs CFA HTVA	Montant en francs CFA TTC	Délai d'exécution	Observation	Rang
<b>Lot unique : Construction d'une guérite à la Mairie de Réo</b>						
01	ETS KOUKA VICTOR	Lu : 8 200 000	Lu : 9 676 000	60 Jours	Conforme	1 <sup>er</sup>
ATTRIBUTAIRES		Lot unique : ETS KOUKA VICTOR pour un montant de huit million deux-cent mille (8 200 000) de franc CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

REGION DU CENTRE-NORD								
<p style="text-align: center;"><b>AVIS de demande de prix N°2024-005/RCOS/PSNG/CRO/M/SG/DABF/PRM du 30 Août 2024</b> portant acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit de la Mairie de Réo ; <b>Financement</b> : Budget Communal + PREGOLS ADCT gestion 2024 ;  <b>Date de dépouillement et de délibération</b> : Vendredi 27 Septembre 2024 ;  <b>Avis de publication</b> : Quotidien des marchés publics N° 3970 du Vendredi 27 septembre 2024 ;  <b>Convocation de la CAM</b> : N°2024-030/RCOS/PSNG/CRO/SG/DABF/PRM du 24 Septembre 2024 ; <b>Nombre de plis reçus</b> : Cinq (05) ;</p> <p style="text-align: center;">Toutes les offres ont été évaluées et comparées en Toutes Taxes Comprises (TTC)</p>								
N°	Candidats	Montant lu		Montant corrigé		Délai d'exécution	Observation	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
<b>LOT unique</b> : acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit de la Mairie de Réo								
1.	ARMEL DISTRIBUTION	8 086 100	-	-	-	30 jours	Conforme	2 <sup>e</sup>
2.	SERVICE GENERAL ET TRAVAUX PUBLICS (SGBTP)	6 906 800	8 150 024	-	-	30 jours	<p style="text-align: center;"><b>Non Conforme</b> :</p> Pièces administratives non fournies après épuisement du délai d'attente, malgré la correspondance N°2024-33/RCOS/PSNG/CRO/SG/DABF/PMR du 27 septembre 2024 reçue sur place par ZOMBRE Yaha représentant l'entreprise ce jour. En prenant en compte le caractère « des achats publics durables », la durée de vie du détecteur de faux billets proposée par le soumissionnaire (soit de 2 ans) est relativement courte par rapport aux autres concurrents	-
3.	GO MULTI SERVICES (GMS)	6 186 440	-	11 141 440	13 146 899	30 jours	<p style="text-align: center;"><b>Non conforme</b></p> Correction de la sommation arithmétique du montant total du Bordereau des prix pour les fournitures, le montant obtenu soit de 11 141 440 a entraîné une variation de l'offre de 80,09 %	-
4.	KOZAMI SERVICE	6 775 000	-	-	-	30 jours	Conforme	1 <sup>er</sup>
5.	GLOBAL SERVICES (GB)	6 950 200	-	-	-	30 jours	<p style="text-align: center;"><b>Non conforme</b> :</p> Caution de garantie de soumission non fournie. Pièces administratives non fournies après épuisement du délai d'attente, malgré la correspondance N°2024-33/RCOS/PSNG/CRO/SG/DABF/PMR du 27 septembre 2024 reçue sur place par KOURAOGO Oumarou représentant l'entreprise ce jour.	-
ATTRIBUTAIRES		Lot unique : KOZAMI SERVICE pour un montant de sept million sept-cent cinquante-cinq mille (7 755 000) F CFA HTVA après une augmentation de 14,46 % dont 28 unités de chaises de fête pour un délai d'exécution de trente (30) jours.						

REGION DU CENTRE-NORD			
<b>DIRECTION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE DU CENTRE-NORD</b>			
<b>FICHEDESNTHESE</b>			
<b>AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°2024-02/MENAPLN/SG/DREPS-CN/DPEPS-NMT/SRFM DU 22 AOUT 2024</b>			
<p><b>Objet</b> : Avis à manifestation d'intérêts N°2024-02/MENAPLN/SG/DREPS-CN/DPEPS-NMT/SRFM DU 20 FEVRIER 2024 portant constitution du répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024                      de la DPEPS du Namentenga ; <b>Publication</b> : Revue des marchés publics n°3954 du mercredi 28 Aout 2024 ;  <b>Convocation de la CCAM</b> : lettre n°2024-02//MENAPLN/SG/DREPS-CN/DPEPS-NMT/SRFM du 04/09/2024 ;  <b>Datededépouillement</b> : 05 Septembre 2024 ;  <b>Nombre de soumissionnaires participants</b> :</p>			
N°	SOUSSIONNAIRES	N°IFU	RCCM
<b>Entretien de véhicules à quatre (04) roues</b>			
01	GARAGEZONGOISSAKAETFRERES	00065624J	BFOUA2015A2466
			78050905/70231387

## Résultats provisoires

### REGION DU CENTRE-SUD

Demande de prix n°2024- 06/RCSD/PBZG/CSPN du 02/08/2024 pour l'acquisition de matériels et mobiliers du bureau au profit de la mairie et du CSPS de Balonghin dans la commune de Saponé, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le n° 3962 du lundi 09 septembre 2024 ; **Date de dépouillement** : 19 septembre 2024 ; **Date de Délibération** : 25 septembre 2024 ;  
**Financement** : BUDGET COMMUNAL / Reliquats Transfert SANTE + Fonds propres - GESTION 2024 ;  
**Publication de l'avis** : Revue des Marchés Publics n° 3962 du lundi 09 septembre 2024.

#### Lot 1 : acquisition de matériels et mobiliers du bureau au profit de la mairie et du CSPS de Balonghin dans la commune de Saponé

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
LEADER ET SERVICE						Non conforme, Conformément à l'IC 15.2 (b), les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les identifications suivantes : DDP N°2024-06/RCSD/PBZG/CSPN. L'enveloppe extérieur comportait l'identification tandis que celle de l'intérieur et les dossiers technique et financier étaient relatifs au DDP N°2024-05/RCSD/PBZG/CSPN.
MAHME DISTRIBUTION SARL	6 847 450		6 847 450		1 <sup>er</sup>	Conforme
SIMA SERVICES PRESTATIONS ET BTP	6 670 000		6 670 000			Non Conforme, offre anormalement basse
ETABLISSEMENTS ZOUNGRANA HERMAN ET FRERES (EZHF)	7 230 000	8 531 400	7 230 000	8 531 400	4 <sup>ème</sup>	Conforme
HEMA SERVICES	6 612 500		6 612 500			Non Conforme, offre anormalement basse
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION METALLIQUE PING-WENDE (ECMP)		7 738 322		7 738 322		Non Conforme, offre anormalement basse
BELEM-IMPORT-EXPORT (BELIMEX) Sarl	7 030 000	8 295 400	7 030 000	8 295 400	2 <sup>ème</sup>	Conforme
COMPTOIR COMMERCIAL SAKSEY SARL		6 537 200		6 537 200		Non Conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise
PEGASUS EQUIPEMENT & SERVICE		6 621 500		6 621 500		Non Conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise
AP.MA SARL	6 875 000		6 875 000			Non Conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise
JEHO NISSI SARL		8 081 230		8 081 230		Non Conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise
KAMAIN INTERNATIONAL SARL	7 650 000		7 650 000			Non Conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise
BELEM EQUIPEMENT ET DISTRIBUTION		8 638 780		8 638 780	5 <sup>ème</sup>	Conforme
RIMKETA SERVICE	7 290 000		7 290 000		3 <sup>ème</sup>	Conforme
Perfect Team Services Sarl	8 261 800		8 261 800		6 <sup>ème</sup>	Conforme
MAMOVIC SARL		8 555 000		8 555 000		Non Conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise

**Attributaire Provisoire :** MAMHE DISTRIBUTION SARL attributaire provisoire pour un montant de : six millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante (6 847 450) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de soixante (60) jours

#### Lot 2 : acquisition de matériel et outillage médical au profit du CSPS de Balonghin dans la commune de Saponé

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
SIMA SERVICES PRESTATIONS ET BTP	3 059 000					
ETABLISSEMENTS ZOUNGRANA HERMAN ET FRERES (EZHF)	3 250 000	3 835 000				
HEMA SERVICES	2 717 000					
BELEM-IMPORT-EXPORT (BELIMEX) Sarl	2 944 000	3 473 920				
COMPTOIR COMMERCIAL SAKSEY SARL		2 929 940				
PEGASUS EQUIPEMENT & SERVICE		2 972 000				

## Résultats provisoires

AP.MA SARL	2 745 000				
JEHO NISSI SARL		3 156 500			
BELEM EQUIPEMENT ET DISTRIBUTION		3 595 460			
NOUR EQUIPEMENTS SARL		3 072 600			
Perfect Team Services Sarl	3 699 200				
MEDITEK FASO		3 140 200			
<b>Attributaire Provisoire : Infructueux pour insuffisance technique du dossier de demande de prix</b>					

Demande de prix n°2024-05/RCSD/PBZG/CSPN du 31/07/2024 pour l'acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles primaires, CEG et du CEEP BISSONGO de Pissi dans la commune de Saponé, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le n° 3962 du lundi 09 septembre 2024 ; **Date de dépouillement** : 19 septembre 2024 ; **Date de Délibération** : 25 septembre 2024 ; **Financement** : BUDGET COMMUNAL / Reliquats Transfert MENAPLN + Fonds propres - GESTION 2024 ; **Publication de l'avis** : Revue des Marchés Publics n° 3962 du lundi 09 septembre 2024.

**Lot unique** : acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles primaires, CEG et du CEEP BISSONGO de Pissi dans la commune de Saponé

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
Pengr Wend Business Center Sarl		46 357 480		46 357 480	2 <sup>ème</sup>	Conforme
SOSAMAF	6 784 000					Non conforme, conformément à l'IC 15.2 (b), les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les identifications suivantes : DDP N°2024-05/RCSD/PBZG/CSPN. L'enveloppe extérieur comportait l'identification tandis que celle de l'intérieur et les dossiers technique et financier étaient relatifs au DDP N°2024-06/RCSD/PBZG/CSPN.
MAHME DISTRIBUTION SARL	38 433 100		38 433 100			Non conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise.
ENTREPRISE PALIINGWENDE Sarl	47 250 650		47 046 200		6 <sup>ème</sup>	Conforme, différence entre prix unitaire sur le BPU et le BP : Item 13 (30 000 sur le BPU et 60 000 sur le BP) Item 14 (33 000 sur le BPU et 45 000 sur le BP) Item 18 (31 550 sur le BPU et 50 000 sur le BP)
ETABLISSEMENTS ZOUNGRANA HERMAN ET FRERES (EZHF)	43 965 000	51 878 700	43 965 000	51 878 700	5 <sup>ème</sup>	Conforme
HEMA SERVICES	42 615 000		42 607 000		4 <sup>ème</sup>	Conforme, différence entre prix unitaire sur le BPU et le BP : Item 6 (225 000 sur le BPU et 235 000 sur le BP) Item 11 (6 000 sur le BPU et 5 000 sur le BP)
SOMBLOM INTERNATIONAL SARL	41 874 600		25 674 600			Non conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise. Différence entre prix unitaire sur le BPU et le BP : Item 1 (6 000 sur le BPU et 60 000 sur le BP) Offre écartée car il y a une variation négative de 38,68%
BELEM-IMPORT-EXPORT (BELIMEX) Sarl	37 993 500	44 832 330	38 863 500	45 858 930		Non conforme, offre anormalement basse. Erreur de sommation sur le total
COMPTOIR COMMERCIAL SAKSEY SARL		45 197 540		45 197 540		Non conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise
Afrique Confort Equipement	32 087 000		32 087 000			Non conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise
PEGASUS EQUIPEMENT & SERVICE	38 433 000		38 433 000			Non conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise
AP.MA SARL	39 482 000		39 482 000		3 <sup>ème</sup>	Conforme
JEHO NISSI SARL		45 976 340		46 153 340	1 <sup>er</sup>	Conforme, erreur de sommation sur le total
BELEM EQUIPEMENT ET DISTRIBUTION		46 506 160		45 739 160		Non conforme, offre anormalement basse. Différence entre prix unitaire sur le BPU et le BP : Item 4 (18 000 sur le BPU et 28 000 sur le BP)
RIMKETA SERVICE	38 070 600		38 070 600			Non conforme, offre anormalement basse.
MAMOVIC SARL		48 999 500		48 734 000		Non conforme, absence de certaines pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces qui leur a été transmise. Différence entre prix unitaire sur le BPU et le BP :

## Résultats provisoires

					Item 6 (25 000 sur le BPU et 250 000 sur le BP) Item 10 (50 000 sur le BPU et 5 000 sur le BP mais le total est bon)
COMMERCE GENERAL ET MOBILIER (CO.GE.MOB)		44 952 100		44 952 100	Non conforme, offre anormalement basse.
Attributaire Provisoire :			JEHO NISSI SARL attributaire provisoire pour un montant de : cinquante-trois millions deux cent quatre-vingt-dix (53 000 290) francs CFA TTC après une augmentation des quantités de tables-bancs et armoires métalliques (45 Tables bancs pour salles de classe de CEG, 45 TABLE-BANC CE/CM et 11 armoires métalliques) avec un délai de livraison de soixante (60) jours		

Demande de prix n°2024-0001/MATM/RCSD/GM/SG du 23/09/2024 pour l'acquisition des matières d'œuvre pour le fonctionnement et les examens pratiques aux Collèges d'Enseignement technique et de Formation professionnelle de Manga et Tampinko, Lycée professionnel régional (LPR) de Manga et lycée polyvalent Naaba Baongo dans la région du Centre-Sud.

**FINANCEMENT** : Budget de l'Etat, Exercice 2024  
**PUBLICATION DE L'AVIS** : Quotidien n°3977 du lundi 30 septembre 2024, Page N° 66  
**DATE DE DEPOULEMENT** : 09 octobre 2024  
**CONVOCACTION DE LA CRAM** : Lettre n°2024-0788/MATM/RCSD/GM/SG du 07 octobre 2024  
**NOMBRE DE PLIS RECUS** : LOT 1 : 03 et LOT 2 : 03

**LOT 1** : Intervalle de sélection des offres (anormalement basse ou élevée) borne inférieure (BI) 18 215 083-TTC et borne supérieure (BS) 24 643 935 TTC

**LOT 2** : Intervalle de sélection des offres (anormalement basse ou élevée) borne inférieure (BI) 24 037 857 TTC et borne supérieure (BS) 32 521 806 TTC

N° d'ordre	Soumissionnaire	MONTANT LU Francs CFA		MONTANT CORRIGE Francs CFA		RANG	Observations
		H TVA	TTC	H TVA	TTC		
<b>BUDGET PREVISIONNEL</b> LOT 1 : 26 524 360 francs CFA TTC LOT 2 : 35 000 000 francs CFA TTC							

**Lot 1 : Acquisition des matières d'œuvre pour le fonctionnement au profit du CETFP de Manga, du CETFP de Tampinko, du LPR Manga et du Lycée polyvalent Naaba Baongo dans la région du Centre-Sud.**

01	ETABLISSEMENT GODBLESS ET FRERES	19 106 530	22 545 705	19 106 530	22 545 705	1er	<b>CONFORME</b>
02	GROUPE BILA VISION Sarl	20 637 800	-	20 018 666	-	3è	<b>CONFORME</b> Rabais de 3% consenti sur le montant Hors TVA
03	ETABLISSEMENTS ZOUNGRANA HERMAN ET FRERES (EZHf)	-	24 088 402	-	24 123 802	2 e	<b>CONFORME</b> Erreur sur le bordereau des prix unitaires à l'item 9. Lire : sept mille cinq cents en lettres au lieu de 1 500 en chiffres

**Lot 2 : Acquisition des matières d'œuvre pour les examens pratiques au profit du CETFP de Manga, du CETFP de Tampinko, du LPR Manga et du Lycée polyvalent Naaba Baongo dans la région du Centre-Sud.**

01	ETABLISSEMENT KINDA SAYOUBA ET FRERES (E.K.S.F)	25 211 864	29 750 000	25 211 864	29 750 000	1er	<b>CONFORME</b>
02	J.P MULTI SERVICES	-	31 175 541	-	30 552 030	2è	<b>CONFORME</b> Rabais de 2% consenti sur le montant TTC
03	ETABLISSEMENTS ZOUNGRANA HERMAN ET FRERES (EZHf)	27 539 500	32 496 610	27 558 250	32 518 735	3è	<b>CONFORME</b> Erreur de quantité à l'item 223. Lire : Fer HA 6 :10 au lieu de 5.

<b>Attributaire provisoire</b>	<p><b>Lot 1</b> : ETABLISSEMENT GODBLESS ET FRERES pour un montant de <b>vingt-deux millions quatre cent soixante-seize mille trente (22 476 030) francs CFA Hors TVA</b> soit <b>vingt-six millions cinq cent vingt un mille sept cent quinze (26 521 715) francs CFA TTC</b> après une augmentation des quantités des items : 31 à 35 ; 37 ;40 à 43 ;45 à 52 ; 58 à 90 ; 126 ; 135 à 145 ; 149 à 150 ; 157 ; 161 à 163 ; 169 à 170 ; 173 ; 181 à 182 ; 204 à 205, entraînant une variation de 14,99% du montant TTC du soumissionnaire avec un délai de livraison de trente (30) jours.</p> <p><b>Lot 2</b> : ETABLISSEMENT KINDA SAYOUBA ET FRERES (E.K.S.F) pour un montant de <b>vingt-neuf millions six cent cinquante-sept mille huit cent soixante-quatre (29 657 864) francs CFA Hors TVA</b> soit <b>trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt (34 996 280) francs CFA TTC</b> après une augmentation des quantités des items : 35 à 37 ; 39 à 40 ;45 ;52 à 78 ;94 ; 99 à 103 ; 106 ; 115 à 137 ; 169 ; 298 à 300 ; 304 à 305 ; 307 ; 331 ; 333 à 334 ; 336 à 337 ; 349 à 353 ; 356 ; 359 à 363 ; 366 ; 368 et 377, entraînant une variation de 14,99% du montant TTC du soumissionnaire avec un délai de livraison de trente (30) jours.</p>
--------------------------------	--

## Résultats provisoires

### REGION DE L'EST

**MANIFESTATION D'INTERET N° 2024- 02/REST/PTAP/C-LGB/PRM DU 12 septembre 2024 POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES COMPLEMENTAIRES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES POUR L'ANNEE 2024 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LOGOBOU. Publication de l'avis : Revue des marchés publics n° 3982 du lundi 07 octobre 2024 ;**  
**Convocation de la CCAM N°2024- 02/REST/PTAP/C-LGB du 09 octobre 2024. Date de dépouillement : 11 octobre 2024.**

N°	Fournisseurs/ Prestataire	Représentant légal	Téléphone	N°IFU	RCCM	Lieu d'établis- sement	Date de création	Observations
<b>Acquisition de Produits MEG (lot 1)</b>								
1.	Entreprise DIEHANGOU (ED)	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 59 74 45 78 67 85 19	00081165C	BF FDG 2016A 179	Fada N'Gourma	2016	Non retenu (Absence d'agrément)
2.	DIEHANGOU SERVICE	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 59 74 45 79 00 53 13	00201080L	BF DPG 01- 2023 B12-00006	Diapaga	2023	Non Retenu (Absence d'agrément)
3.	OTIENU PAABOU	TOMPOUDI Diataga	70 12 27 14 76 11 44 51	00150447U	BF FDG 2021 A 003	Fada N'Gourma	2021	Non Retenu (Absence d'agrément)
4.	SAMI SERVICE	TIENDREBEOGO Saminatou	73 01 90 54 75 66 21 61	00197743D	BF FDG 01- 2023A10-025	Fada N'Gourma	2023	Non Retenu (Absence d'agrément)
5.	YILAPIN SERVICE	KONATE Dieudonné	70 15 65 66 75 93 53 53	00133069L	BF FDG 2020 A 057	Fada N'Gourma	2020	Retenu
6.	GROUPE TILGRE	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 02 33 38 76 53 53 22	00178807 J	BF FDG 2022 B 057	Fada N'Gourma	2022	Retenu
7.	SYDF Sarl	YONLI Daniel	70 70 51 08 75 42 04 04	00103676W	BF DPG 2018 B 014	Diapaga	2018	Non Retenu (Agrément joint non conforme)
8.	AGRO-MEDIC Sarl	TIETIEMBOU Z Soumaila	76 48 66 84 70 30 80 62	00134759 H	BF OUA 2020 B 2723	OUAGA	2020	Non Retenu (Absence d'agrément)
<b>Acquisition des produits d'entretien au profit des CSPS Lot 2</b>								
1.	Entreprise DIEHANGOU (ED)	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 59 74 45 78 67 85 19	00081165C	BF FDG 2016A 179	Fada N'Gourma	2016	Non Retenu (Absence d'agrément)
2.	DIEHANGOU SERVICE	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 59 74 45 79 00 53 13	00201080L	BF DPG 01- 2023 B12-00006	Diapaga	2023	Non Retenu (Absence d'agrément)
3.	OTIENU PAABOU	TOMPOUDI Diataga	70 12 27 14 76 11 44 51	00150447U	BF FDG 2021 A 003	Fada N'Gourma	2021	Non Retenu (Absence d'agrément)
4.	SAMI SERVICE	TIENDREBEOGO Saminatou	73 01 90 54 75 66 21 61	00197743D	BF FDG 01- 2023A10-025	Fada N'Gourma	2023	Non Retenu (Absence d'agrément)
5.	YILAPIN SERVICE	KONATE Dieudonné	70 15 65 66 75 93 53 53	00133069L	BF FDG 2020 A 057	Fada N'Gourma	2020	Retenu
6.	GROUPE TILGRE	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 02 33 38 76 53 53 22	00178807 J	BF FDG 2022 B 057	Fada N'Gourma	2022	Retenu
7.	SYDF Sarl	YONLI Daniel	70 70 51 08 75 42 04 04	00103676W	BF DPG 2018 B 014	Diapaga	2018	Non Retenu (Agrément joint non conforme)
8.	RONA LOGISTICS	OUEDRAOGO TU- YAN Sida Kadidia	70 11 93 99	00151587X	BF OUA 2021 A 1002	Ouaga	2021	Non Retenu (Absence d'agrément)
9.	AGRO-MEDIC Sarl	TIETIEMBOU Z Soumaila	76 48 66 84 70 30 80 62	00134759 H	BF OUA 2020 B 2723	OUAGA	2020	Non Retenu (Absence d'agrément)
<b>Acquisition de matériel de protection et de petit matériel medico technique lot 3</b>								
1.	Entreprise DIEHANGOU (ED)	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 59 74 45 78 67 85 19	00081165C	BF FDG 2016A 179	Fada N'Gourma	2016	Non Retenu (Absence d'agrément)
2.	DIEHANGOU SERVICE	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 59 74 45 79 00 53 13	00201080L	BF DPG 01- 2023 B12-00006	Diapaga	2023	Non Retenu (Absence d'agrément)
3.	OTIENU PAABOU	TOMPOUDI Diataga	70 12 27 14 76 11 44 51	00150447U	BF FDG 2021 A 003	Fada N'Gourma	2021	Non Retenu (Absence d'agrément)
4.	SAMI SERVICE	TIENDREBEOGO Saminatou	73 01 90 54 75 66 21 61	00197743D	BF FDG 01- 2023A10-025	Fada N'Gourma	2023	Non Retenu (Absence d'agrément)
5.	YILAPIN SERVICE	KONATE Dieudonné	70 15 65 66 75 93 53 53	00133069L	BF FDG 2020 A 057	Fada N'Gourma	2020	Retenu
6.	GROUPE TILGRE	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 02 33 38 76 53 53 22	00178807 J	BF FDG 2022 B 057	Fada N'Gourma	2022	Retenu
7.	SYDF Sarl	YONLI Daniel	70 70 51 08 75 42 04 04	00103676W	BF DPG 2018 B 014	Diapaga	2018	Non Retenu (Agrément joint non conforme)
8.	RONA LOGISTICS	OUEDRAOGO TU- YAN Sida Kadidia	70 11 93 99	00151587X	BF OUA 2021 A 1002	Ouaga	2021	Non Retenu (Absence d'agrément)
9.	AGRO-MEDIC Sarl	TIETIEMBOU Z Soumaila	76 48 66 84 70 30 80 62	00134759 H	BF OUA 2020 B 2723	OUAGA	2020	Non Retenu (Absence d'agrément)
<b>Acquisition de matériels informatiques (LOT 4)</b>								
1	Entreprise DIEHANGOU (ED)	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 59 74 45 78 67 85 19	00081165C	BF FDG 2016A 179	Fada N'Gourma	2016	Non Retenu (Absence d'agrément)
2	DIEHANGOU SERVICE	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 59 74 45 79 00 53 13	00201080L	BF DPG 01- 2023 B12-00006	Diapaga	2023	Non Retenu (Absence d'agrément)
3	OTIENU PAABOU	TOMPOUDI Diataga	70 12 27 14 76 11 44 51	00150447U	BF FDG 2021 A 003	Fada N'Gourma	2021	Non Retenu (Absence d'agrément)
4	SAMI SERVICE	TIENDREBEOGO Saminatou	73 01 90 54 75 66 21 61	00197743D	BF FDG 01- 2023A10-025	Fada N'Gourma	2023	Non Retenu (Absence d'agrément)
5	YILAPIN SERVICE	KONATE Dieudonné	70 15 65 66 75 93 53 53	00133069L	BF FDG 2020 A 057	Fada N'Gourma	2020	Non Retenu (Absence d'agrément)
6	GROUPE TILGRE	TIENDREBEOGO Ilyassa	70 02 33 38 76 53 53 22	00178807 J	BF FDG 2022 B 057	Fada N'Gourma	2022	<b>Retenu</b>
7	SYDF Sarl	YONLI Daniel	70 70 51 08 75 42 04 04	00103676W	BF DPG 2018 B 014	Diapaga	2018	Non Retenu (Agrément joint non conforme)
9	GBA WORLDWIDE Sarl	YABRE Emile	70 34 27 20	00168977F	BF OUA 2021 B 12 470	OUAGA	2021	Non Retenu (Absence d'agrément)

## Résultats provisoires

### REGION DE L'EST

Demande de prix N°2024-019/MS/SG/CHR-FG/DG/PRM du 27/09/2024 pour l'acquisition d'équipements hospitaliers au profit du CHR de Fada N'Gourma ; Lot unique Acquisition d'équipements hospitaliers ;  
Financement : budget CHR Fada, gestion 2024 ;  
Nombre de plis reçus : Lot unique : cinq (05) plis ;

#### Lot unique : Acquisition d'équipements hospitaliers

Montant prévisionnel (E) : 20 000 000 HTVA  
Moyenne arithmétique des montants des offres techniquement conformes (P) = **18 406 250**  
Moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres (M) :  $M = 0,6E + 0,4P = 19 362 500$   
Les offres en HTVA inférieures à **0,85M = 16 458 125** sont déclarées **anormalement basses** ;  
Les offres en HTVA supérieures à **1,15M = 22 266 875** sont déclarées **anormalement élevées**.

Soumissionnaires	Montants en F CFA HTVA		Montants en F CFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
ESIF MATERIEL	19 500 000	-	-	-	<b>Conforme</b>	3ème
EXPERTS-DEV	-	-	18 732 500	-	<b>Techniquement conforme</b> Ecarté pour offre anormalement basse	Non classé
HODAVIA DISTRIBUTION SARL	15 500 000	-	-	-	<b>Non conforme</b> L'image du prospectus proposé à litem 1 est différent des spécifications techniques proposées	Non classé
MERVEILLE DISTRIBUTION	19 250 000	-	-	-	<b>Conforme</b>	2ème
INGENIEUR SAS	19 000 000	-	-	-	<b>Conforme</b>	1er
Attributaire provisoire	INGENIEUR SAS, pour un montant en francs CFA HTVA de Dix-neuf millions (19 000 000) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

### REGION DES HAUTS BASSINS

**RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-002/RHBS/PKND/CNDR/CCAM RELATIVE A LA REHABILITATION DE BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE MEDICAL AU PROFIT DE LA COMMUNE DE N'DOROLA PROVINCE DU KENEDOUGOU**  
**REGION DES HAUTS-BASSINS**

**Financement** : BUDGET COMMUNAL/ Fonds propres, GESTION 2024  
**Publication de l'avis** : Quotidien des marchés publics n°3968 du 18/09/2024.  
**Convocation de la CCAM** : N°2024\_002/RHBS/PKND/CNDR/CCAM du 23/09/2024  
**Nombre de plis reçus** : un (01)  
**Nombre de lots** : un (01)  
**DATE DE DELIBERATION** : 26/09/2024

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Ets SABARI ET FRERES ESTB SARL	5 633 298	6 647 291	5 633 298	6 647 292	1 <sup>er</sup>	Conforme
Attributaire	Ets SABARI ET FRERES ESTB SARL pour un montant de six millions six cent quarante-sept mille deux cent quatre-vingt-douze (6 647 292) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

### REGION DU NORD

#### SYNTHESE DES RESULTATS ET D'ANALYSE DES OFFRES

Demande de prix DDP N°2024-01/RNRD/PLRM/C-TIT du 13/08/2024 relatif à l'acquisition de matériel médico technique au profit du CSPS du secteur N°03 ; **Financement** : Budget communal/FMDL ;  
**Publication** : Quotidien N° 3829 du Mercredi 04 septembre 2024 ;  
**Lettre de convocation CAM** : N°2024-02/RNRD/PLRM/C-TIT/M/CCAM du 10/09/2024 ;  
**Nombre de soumissionnaires** : Deux (02) pour un lot unique ;  
**Date d'ouverture et de délibération** vendredi 13 septembre 2024.

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE	VARIATION	OBSERVATIONS	Rang
01	KANTA GLOBAL SARL	15 629 000	16 520 000	-	-	<b>Conforme</b>	2 <sup>ème</sup>
02	ACLIN SARL	15 398 000	15 492 500	-	-	<b>Conforme</b>	1 <sup>er</sup>

**Attributaire provisoire** : ACLIN SARL pour un montant HTVA de Quinze millions trois cent quatre vingt dix huit mille (15 398 000) FCFA et d'un montant TTC de **Quinze millions quatre cent quatre-vingt-douze mille cinq cents (15 492 500) francs CFA** avec un délai d'exécution de trente (30) jours.



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

\* **Marchés de Fournitures et Services courants**

**P. 19 à 25**

\* **Marchés de Travaux**

**P. 26 & 27**

\* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

**P. 28 à 32**

## Fournitures et Services courants

### CAISSE AUTONOME DE RETRAITES FONCTIONNAIRES

#### Acquisition de divers logiciels au profit de la CARFO

**Avis de demande de prix**  
N° : 2024-026/CARFO/DG/DMP

Financement : Budget CARFO 2024

Budget prévisionnel : 27 275 000 F CFA TTC en lot unique

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion budget 2024 de la CARFO, publié sur son site web [www.carfo.org](http://www.carfo.org).

1. La CARFO dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de logiciels et licences au profit de la CARFO tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément domaine C catégorie 1 : vente, installation et maintenance de matériels et de logiciels informatiques délivré par le ministère de l'économie numérique pour tous les lots) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique

Lot unique : acquisition de divers logiciels au profit de la CARFO

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder Quarante-cinq (45) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics

(DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction financière et comptable (DFC) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) franc CFA au siège de la CARFO à OUAGA 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90 au 3ème étage du siège de la CARFO sis sur l'avenue Sembene Ousmane à Ouaga 2000, avant **le mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00 GMT**. L'ouverture des plis sera faite à 9 heures 30 minutes GMT en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Présidente de la Commission d'attribution des marchés**

**L. Sandrine BAYALA/BAMBARA**

### Acquisition de blouses et draps au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo

#### Avis d'appel d'offre ouvert

No 2024/022/MS/SG/CHU-B/DG du 02 septembre 2024

Financement : BUDGET DU CHU-B EXERCICE 2024

1- Cet avis d'appel d'offres ouvert fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B).

Le centre hospitalier universitaire de Bogodogo dispose de fonds sur le budget du CHU-B, afin de financer l'acquisition de blouses et draps au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo.

2- Le centre hospitalier universitaire de Bogodogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants : l'acquisition de blouses et draps au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo.

3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Le montant prévisionnel du budget est de dix-huit millions huit cent trente mille (18 830 000) francs CFA.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : Lassina OUATTARA, adresse électronique : ouatlass70@yahoo.fr; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1er étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est du Laboratoire National de Santé Publique  
Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures.

5- Les exigences en matière de qualifications sont :  
Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'Agence comptable du CHU-B. La méthode de paiement sera en numéraire.

7- Les offres devront être soumises à la Direction des marchés publics du CHU-B au plus tard le **lundi 18 novembre 2024 à 09 heures 00**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : trois cent quatre-vingt mille (380 000) francs CFA conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 18 novembre 2024 à 09 heures 00** dans la salle de réunion de la Direction générale du CHU-B.

*Le directeur des marchés publics*

Lassina OUATTARA

## CENTRALE D'ACHAT DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS GÉNÉRIQUES ET DES CONSOMMABLES MÉDICAUX (CAMEG)

### Renouvellement des licences Microsoft 365, MS Project Online et licences serveurs

Avis de demande de prix  
N°2024-01/CAMEG/DG/DMG  
Financement : Budget CAMEG, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, gestion 2024, de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG).

La CAMEG dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet le renouvellement pour une (01) année de ses licences Microsoft 365, MS Project Online et licences serveurs.

Les licences concernées sont définies dans le tableau suivant :

Licences	Quantité
Microsoft 365 E3	20
Microsoft 365 Business Premium	143
Microsoft 365 F3	157
MS Project Online Plan 5	01
MS Project Online Plan 3	10
Ms Power BI Prémium par utilisateur	05
Microsoft SQL server 2022 Enterprise - 2 Core license Pack + Software assurance.	02
Microsoft Windows Server 2022 Std - 8 Core license Pack	20

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : Renouvellement des licences Microsoft 365 et MS Project Online

Le budget prévisionnel est de trente-sept millions (37 000 000) francs CFA HTVA, soit quarante-trois millions six cent soixante mille (43 660 000) francs CFA TTC.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder quinze (15) jours.

Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix référencé sous le numéro N°2024-01/CAMEG/DG/DMG auprès du Secrétariat de la Direction des Moyens Généraux (DMG) de la CAMEG, à l'adresse suivante :

01 BP 4877 Ouagadougou 01, BURKINA FASO  
Tel: (226) 25 37 37 50/51/52  
E-mail : cameg@cameg.bf

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-dessus indiquée, avant le **mardi 22 octobre 2024 à 10 h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur Général**

**Eric N. TOUGOUMA**  
Officier de l'Ordre de l'Étalon

**Acquisition de matériels informatiques au profit du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)**

**Avis de demande de prix**  
**N°2024-0010/MESRI/SG/CNRST/DG/PRM**  
**Financement : Budget du CNRST, gestion 2024**

1. Le Délégué Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels informatiques au profit du CNRST telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La prestation se décompose en deux (02) lots :
  - Lot 1 : acquisition de matériels informatiques au profit de la Délégation générale du CNRST
  - Lot 2 : acquisition de matériels informatiques au profit de l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA)
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quarante-cinq (45) jours pour chaque lot**.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le **bureau du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à **l'Agence Comptable du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** pour **chaque lot**. La méthode de paiement sera en espèces. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
7. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission d'un montant de cent quatre-vingt-dix-huit mille (198 000) francs CFA pour le lot 1 et cent quarante mille (140 000) francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO, avant le **jeudi 24 octobre 2024 à 09 heures 00**.
8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**N.B. : le budget prévisionnel est de :**

**Lot 1 : neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix mille (9 990 000) francs CFA ;**

**Lot 2 : sept millions (7 000 000) francs CFA.**

*La Personne Responsable des marchés*

Djiblrirou KOLONGO

**Entretien et la réparation de bien immobilier au profit de l'INERA**

**Avis de demande de prix**  
**N°2024-0011/MESRI/SG/CNRST/DG/PRM**  
**Financement : Budget du INERA/CNRST, gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.

1. Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation de bien immobilier au profit de l'INERA tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (confère DPDPX) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
La fourniture est en lot unique : l'entretien et la réparation de bien immobilier au profit de l'INERA avec un montant prévisionnel de : 19 160 000 FCFA
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence comptable du CNRST et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures, avant le **23-10-2024, à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Djiblirou KOLONGO**

**Acquisition de manuels pour la formation des apprenants de Burkina Suudu Bawdè en Allemand**

**Avis de demande de prix  
N° 2024-014/MESFPT/SG/BSB/DG/PRM  
Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè, Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de Burkina Suudu Bawdè (BSB).

1. Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de Burkina Suudu Bawdè (BSB), lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de manuels pour la formation des apprenants de Burkina Suudu Bawdè en Allemand
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis à vis de l'administration.  
Les acquisitions se décomposent en un (01) lot comme suit :
3. Lot Unique : l'acquisition de manuels pour la formation des apprenants de Burkina Suudu Bawdè en Allemand
4. Le délai de livraison pour le lot unique ne devrait pas excéder vingt un (21) jours
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à Burkina Suudu Bawdè BSB (bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76.
6. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à Burkina Suudu Bawdè BSB (bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès du Régisseur de l'Agence Comptable de Burkina Suudu (BSB).
7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.  
Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureaux de la Personne responsable des marchés sis à Burkina Suudu Bawdè BSB (bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76, avant le **mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00 minute GMT**.  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
8. Les offres sont placées dans une enveloppe fermée, adressées à la Personne Responsable des Marchés de BSB avec la mention dans un coin supérieur « offre pour l'acquisition de manuels pour la formation des apprenants de Burkina Suudu Bawdè en Allemand », à n'ouvrir que par la Commission d'Attribution des Marchés.
9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
10. Le montant prévisionnel est de : vingt huit millions cinq cent mille (28 500 000) francs CFA TTC.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Idrissa ZONGO**

### Acquisition de matériels techniques au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts

**Rectificatif du Quotidien N° 3988 du mardi 15 octobre 2024, page 42 portant sur la date limite de dépôt des offres**

**Avis d'appel d'offres ouvert accéléré**

**N° : 2024-001/ MEEA/SG/ENEFDG/PRM du 04/0/10/2024**

**suivant autorisation N°2024-235/ MEEA/SG/ENEFDG du 04/10/2024**

**Financement : Budget de l'ENEFDG, exercice 2024.**

Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024.

2. L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'équipements divers.

Les acquisitions se décomposent en six (06) lots :

Lot 1 : Acquisition de matériels spécifiques (détecteurs de métaux, JVN, menottes, Talkies-Walkies ..) avec une prévision budgétaire de quinze millions (15 000 000) FCFA TTC ;

Lot 2 : Acquisition de matériels de cuisine avec une prévision budgétaire de trente millions cinquante mille (30 050 000) FCFA TTC ;

Lot 3 : Acquisition de bouteilles de gaz avec une prévision budgétaire de trois millions huit cent cinquante mille (3 850 000) FCFA TTC ;

Lot 4 : Acquisition de matelas mousse spéciale avec une prévision budgétaire de douze millions trois cent soixante-quinze mille (12 375 000) FCFA TTC ;

Lot 5 : Acquisition de lits avec une prévision budgétaire de vingt-deux millions trois cent soixante-quinze mille (22 375 000) FCFA TTC.

Lot 6 : Acquisition de drones avec une prévision budgétaire de vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder vingt un (30) jours par lot

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des Marchés et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la Personne Responsable des marchés sis à Bobo-Dioulasso /Dindéresso 01 BP 1105 Bobo-Dioulasso 01 - Tél. : 20 98 06 89/ 72 26 11 44 tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h00.

5. Les exigences en matière de qualification sont : voir le DPAO pour les informations détaillées

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour les lots 1 et 4, trente mille (30 000) FCFA pour les lots 2, 5 et 6, et dix mille (10 000) FCFA pour le lot 3 à l'agence comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé physiquement sur papier « main à main ».

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des marchés sis à Bobo-Dioulasso /Dindéresso 01 BP 1105 Bobo-Dioulasso 01 - Tél. : 20 98 06 89/ 72 26 11 44 au plus tard le **24/10/2024 à 9 heures TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot 1 : quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA

Lot 2 : neuf cent mille (900 000) F CFA

Lot 3 : cent quinze mille (115 000) FCFA

Lot 4 : trois cent soixante-dix mille (370 000) F CFA

Lot 5 : six cent soixante-dix mille (670 000) F CFA

Lot 6 : six cent mille (600 000) F CFA

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/10/2024 à 9 heures TU**, à l'adresse suivante : Salle de conférence de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

11. L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier d'appel d'offres ouvert. Dindéresso le , 04/10/2024

*La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés*

**G. Moussa ZONGO**

### Travaux de réhabilitation du circuit électrique des Dépôts Préleveurs Distributeurs de Produits Sanguins (DPD/PS) de Kaya, Ouahigouya et Dédougou.

Avis de demande de prix  
n°2024-010/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 15/10/2024  
Financement : Budget CNTS, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du CNTS.

1. Le CNTS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet travaux de réhabilitation du circuit électrique des Dépôts Préleveurs Distributeurs de Produits Sanguins (DPD/PS) de Kaya, Ouahigouya et Dédougou.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (SD2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les travaux sont décomposés de trois lots portant sur la réhabilitation du circuit électrique des Dépôts Préleveurs Distributeurs de Produits Sanguins (DPD/PS) de Kaya, Ouahigouya et de Dédougou.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le budget prévisionnel est de :

Lot 1 : trente-sept millions (37 000 000) de francs CFA TTC ;

Lot 2 : trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA TTC ;

Lot 3 : vingt-neuf millions (29 000 000) de francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour chaque lot à compter de la date de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la DMP ; numéro de téléphone 25 30 42 17.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour chaque lot à l'Agence Comptable du CNTS.

6. Les candidats devront passer à Kaya, Ouahigouya et Dédougou pour la visite des sites.  
- le deuxième jour ouvrable après la parution de l'avis dans la revue des marchés publics à 11h00 sur le site de Kaya (jour 1) ;  
- le troisième jour ouvrable après la parution de l'avis dans la revue des marchés publics à 11h00 sur le site de Ouahigouya (jour 2) ;  
- le quatrième jour ouvrable après la parution de l'avis dans la revue des marchés publics à 11h00 sur le site de Dédougou (jour 3).

Le numéro de la personne à contacter pour des besoins d'information (70 46 26 33).

NB : les visites de sites sont obligatoires.

Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent cinquante-cinq mille (555 000) francs CFA pour le lot 1 ; cinq cent vingt-cinq mille (525 000) francs CFA pour le lot 2 et quatre cent trente-cinq mille (435 000) francs CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la DMP, au plus tard le **jeudi 24 octobre 2024 à 09 heures 00 minute**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Maurice TIENDREBEOGO**

### Réalisation de trois (03) forages à haut débit « supérieur ou égale à 5 m<sup>3</sup>/h (COMET, Palais des Sports Ouaga 2000 et Local chinois) au profit de Burkina Yin-Wisgr Meta (BYM)

**Avis de demande de prix**  
**N° 2024-10/MSJE/SG/BYM/PRM du 15/10/2024**  
**Financement : Budget BYM-Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de BURKINA YIN-WISGR META (BYM). BURKINA YIN-WISGR META lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de trois (03) forages à haut débit (COMET, Palais des Sports Ouaga 2000 et Local chinois) au profit de Burkina Yin-Wisgr Meta (BYM) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément de catégorie FN 1 minimum dans le domaine de l'eau) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en lot unique avec un montant prévisionnel de vingt-cinq millions (22 500 000) Francs CFA TTC.
  2. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.
  3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés sise au palais des sports Ouaga 2000, 10 BP 13370 Ouagadougou 10, téléphone 25 37 51 78/70 24 63 24.
  4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés au palais des sports Ouaga 2000, 10 BP 13370 Ouagadougou 10, téléphone 25 37 51 78/ 70 24 63 24 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA à l'Agence Comptable de Burkina Yin-wisgr Meta sise au palais des sports Ouaga 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
  5. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de Burkina Yin-wisgr Meta sise au palais des sports Ouaga 2000, avant **mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marché**  
**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Issa BARRO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

### Etude relative à l'état des lieux des ressources financières en accompagnement des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales (CT) de 2015 à 2021

**Rectificatif du Quotidien N° 3989 du mercredi 16 octobre 2024, page 38  
portant sur le numéro, la date de l'avis ainsi que la date limite de dépôt et d'ouverture des offres**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2024-00088-/MEF/SG/DMP du 14/10/2024  
Financement : Budget de l'Etat-exercice 2024**

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de l'Economie et des Finances.
2. Le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Direction Générale du Budget (DGB), a obtenu un financement au titre de l'exécution de son budget, exercice 2024 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour réaliser une étude relative à l'état des lieux des ressources financières en accompagnement des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales (CT) de 2015 à 2021.
3. Le consultant assurera sa mission à travers la réalisation des tâches suivantes :
  - faire l'état des lieux du transfert de ressources financières aux CT en accompagnement des compétences de 2015 à 2021 est fait en identifiant notamment ;
  - faire des propositions de solutions sont faites concernant notamment.
4. Le Ministère de l'Economie et des Finances invite par le présent avis à manifestation d'intérêt les consultants intéressés à présenter leur proposition sous pli fermé et un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP portant modification du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
  - les qualifications du candidat (diplôme de BAC+5 ou équivalent en économie, en finances possédant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des finances locales et de l'appui aux collectivités territoriales au Burkina Faso) 40 points
  - la nature des activités du candidat [60 points répartis comme suit]
  - les références (durant les dix (10) dernières années) du candidat concernant l'exécution de marchés similaires 30 points dont 06 points par marché similaire.

N.B : les consultants feront la preuve de leurs références similaires par la production des pages de garde et de signature des marchés ainsi que des attestations de bonne exécution ; ou des attestations de bonne exécution produites par des bureaux d'études dans le cadre de l'exécution de prestations similaires en tant que consultant, membre d'une équipe.

  - très bonne connaissance du dispositif législatif et réglementaire régissant les transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales 10 points ;
  - bonne maîtrise de la gestion budgétaire et comptable des collectivités territoriales, notamment l'élaboration et l'exécution des documents budgétaires 10 points ;
  - bonne capacité d'analyse, de synthèse et une très bonne aptitude rédactionnelle en français 10 points.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous « guichet de la Direction des Marchés Publics (DMP) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, sis dans l'immeuble R+5 du Ministère de l'Economie et des Finances » et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 07 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes.
7. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
  - la lettre de manifestation d'intérêt ;
  - le CV daté et signé conformément au modèle joint ;
  - le diplôme légalisé ;
  - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).
8. La mission se déroulera sur une durée de soixante (60) jours.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après guichet de la Direction des Marchés Publics (DMP) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, sis dans l'immeuble R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective au plus tard le **25 Octobre 2024 à 9 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
10. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**Pour le Directeur des Marchés Publics,  
le Chef de Services des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, assurant l'intérim**

**Z. Georges ZOUNDI**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**Recrutement d'un bureau d'études pour le suivi-contrôle des travaux du lot A2 équipements aéronautiques**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N° 2024- ..... MATM/SG/ DMP**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2024 du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité.

2. Source de financement : La MOAD a obtenu dans le cadre de son budget 2024 des fonds de la BOAD d'une part et dispose de fonds sur le budget de l'Etat d'autre part, afin de financer le Projet de Construction de l'Aéroport de Donsin, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un bureau d'études pour le suivi-contrôle des travaux du lot A2 équipements aéronautiques. Le montant prévisionnel du budget est de cinq cent millions (500 000 000) F CFA TTC.

3. Description des prestations : Les prestations comprennent le suivi-contrôle des travaux du lot A2 équipements aéronautiques, subdivisé en quatre (04) sous-lots dont :

- Lot 1 : Equipements de la navigation aérienne ;
- Lot 2 : Equipements Radar de surveillance MSSR Mode S et ADS-B ;
- Lot 3 : Equipements ATC et Communication, Système fibre optique, Liaison des données et Véhicules de sauvetage et de lutte contre l'incendie ;
- Lot 4 : Equipements Météorologiques

La durée des prestations est de quatorze (14) mois à compter de la date de signature du contrat. Ce délai tient compte de celui des travaux fixé à douze (12) mois.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions de l'article 06 nouveau du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du 21 mars 2023 portant modification du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- la nature des activités du candidat : être un cabinet d'études spécialisé dans le suivi-contrôle de travaux d'équipements aéronautiques,
- le nombre d'années d'expérience : avoir au moins dix (10) ans d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues : avoir réalisé au moins deux (02) prestations similaires en matière de suivi-contrôle des projets de fournitures et d'installations d'infrastructures radioélectriques et d'équipements techniques aéronautiques au cours des dix (10) dernières années.

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 10 pages environ. Par conséquent ils ne devront joindre au dossier que les références ayant un lien avec la mission. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités

à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût).

8. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :  
- la lettre de manifestation d'intérêt ;  
- la présentation du candidat (domaine de compétence, nombre d'années d'expérience, adresse complète) ;  
- les références similaires du candidat (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité, sis bâtiment de l'Hôtel Administratif sis au côté Ouest de la mairie de Baskuy, 03 BP 7048 OUGADOUGOU 03 ; Tél : (+226) 25 32 48 16/17/18, Fax : 25 33 10 03, Courriel : moad@moad.bf et aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12 h 30 mn et de 13 h à 16 h 00 mn TU

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies sous pli fermé à l'adresse ci-après : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité, sis bâtiment de l'Hôtel Administratif sis au côté Ouest de la mairie de Baskuy, 03 BP 7048 OUGADOUGOU 03 ; Tél : (+226) 25 32 48 16/17/18, Fax : 25 33 10 03, Courriel : moad@moad.bf au plus tard **lundi 28 octobre 2024 à 09 heures 00.**

**Le Directeur des Marchés Publics  
Chargé de l'expédition des affaires courantes**

**Ramané PILABRE**  
Chevalier de l'ordre du mérite

### CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE DE CONSULTANTS POUR LES ETUDES D'APS/APD, ETUDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES ET POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-003/PIGO Plus/CGRE

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a bénéficié de la République Fédérale d'Allemagne à travers la KfW, d'un financement de 24,5 millions d'Euros sous forme de subvention pour la mise en œuvre du projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et la région de l'Est (PIGO Plus). Le projet est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques (MARA).

La Maîtrise d'Ouvrage du projet est assurée par la Direction Générale des Aménagements Agro-pastoraux et du Développement de l'Irrigation (DGADI). L'objectif global du projet est de « contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et de leur résilience en renforçant leur sécurité alimentaire à travers l'augmentation de la production et des revenus, dans un environnement préservé ». Le projet intervention dans le Grand Ouest notamment dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Centre-Ouest (province de la Sissili) et du Sud-Ouest.

Le projet PIGO Plus a pour objectifs spécifiques de (i) développer les capacités de production agricole des différents systèmes (bas-fonds et irrigation villageoise), de façon durable et respectueuse de l'environnement et de (ii) mettre en place les conditions d'une bonne valorisation des productions additionnelles dans les zones de production.

Une partie de cette subvention sera utilisée pour effectuer le recrutement de Consultants ayant une bonne capacité pour la réalisation des études d'APS/APD, études environnementales et sociales et pour le contrôle et la surveillance de travaux, objet du présent avis à manifestation d'Intérêt (AMI).

2. Dans le cadre de ces études, les services comprennent les prestations spécifiques suivantes :

2.1. Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour :

- les travaux d'aménagement de bas-fonds (environ 1000ha) ;
- les travaux de périmètres irrigués/maraîchers (environ 200 hectares) ;
- les travaux de construction de pistes et d'ouvrages de franchissement (radiers, dalots, buses, etc.) ;

2.2. Etudes environnementales et sociales (EES) des travaux d'aménagement de bas-fonds, des périmètres maraîchers/irrigués et de pistes rurales ;

2.3. Contrôle et surveillance des travaux à pied d'œuvre de :

- aménagement de bas-fonds (environ 1500 hectares) ;
- périmètres irrigués/maraîchers (environ 300 hectares) ;
- construction d'ouvrages de franchissement (radiers, dalots, ponts, buses, etc.), y compris pistes de raccordement ;
- construction de magasins et unité de transformation (environ 30).

3. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services (la qualification générale et le nombre de personnel professionnel permanent, la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues). L'expertise demandée est disponible à l'adresse suivante : [https://drive.google.com/file/d/1hEowPL88Dg05IsZWAzKTHJKB8WqyXwsl/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1hEowPL88Dg05IsZWAzKTHJKB8WqyXwsl/view?usp=drive_link)

4. Les candidats seront présélectionnés sur la base des procédures de la KfW définies dans les « Règles pour l'Attribution des Marchés de Fournitures, de Travaux et de Services associés dans le cadre de la Coopération financière avec les pays partenaires » version de Janvier 2019 et modifiée en Novembre 2023 ( <https://www.kfw-entwicklungsbank.de/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/Vergabe-F.pdf>). L'UGP examinera aussi la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

- le numéro d'Identifiant Fiscal unique (IFU)
- l'Extrait du Registre du Commerce ;
- l'attestation de Non-faillite datant de moins de trois mois ;

NB : Toutes les pièces demandées peuvent être des copies simples non légalisées.

5. La procédure d'évaluation de la phase de présélection se fera en conformité avec les «Règles pour l'Attribution des Marchés de Fournitures, de Travaux et de Services associés dans le cadre de la Coopération financière avec les pays partenaires» version de Janvier 2019 et modifiée en Novembre 2023 (<https://www.kfw-entwicklungsbank.de/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/Vergabe-F.pdf>). Seuls les Consultants ayant une bonne capacité financière et ayant remis les documents nécessaires conformes aux conditions exposées seront admis à l'évaluation. Les critères d'évaluation spécifiques et leur poids correspondant sont disponibles à l'adresse : [https://drive.google.com/file/d/1hEowPL88Dg05IsZWAzKTHJKB8WqyXwsl/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1hEowPL88Dg05IsZWAzKTHJKB8WqyXwsl/view?usp=drive_link), et peuvent être retirés au secrétariat du PIGO Plus à l'adresse mentionnée au point 8.

6. Après l'évaluation des dossiers de présélection, une shortliste de dix (10) consultants maximum sera établie par domaine d'activités, qui comprendra les candidats ayant obtenu au minimum 70 points. Les résultats de cette évaluation seront publiés dans la revue des marchés publics, par affichage au siège du PIGO-Plus à Bobo et au MARAH. Les Consultants ou groupements de consultants retenus seront invités à soumettre une offre technique et financière lorsque le projet PIGO-Plus lancera des consultations restreintes. L'élaboration et la remise des dossiers de présélection se font sous la seule responsabilité du soumissionnaire, qui ne peut prétendre à ce que d'éventuelles fautes et omissions ne soient prises en compte. Pendant la période comprise entre l'ouverture des dossiers de présélection et l'établissement de la shortliste, aucune communication de quelque nature qu'elle soit ne sera admissible à moins qu'elle ne soit engagée par l'UGP du PIGO Plus. La liste restreinte sera valable pour une durée de deux (2) ans.

## Prestations intellectuelles

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt, en langue française, sont à élaborer par rapport à la structure et au contenu suivants.
- (i) Lettre d'accompagnement indiquant le nom de la société, son adresse, la personne à contacter, téléphone, télécopieur et courrier électronique ; le cas échéant, les membres du groupement sont à nommer.
  - (ii) Présentation de l'entreprise ou, le cas échéant, d'un groupement d'entreprises (10 pages au maximum par entreprise) avec, le cas échéant, des références des missions similaires (copie des premières pages et de signatures des contrats, attestation de bonne exécution ou certificat), la qualité et les tâches centrales du bureau/groupement.
  - (iii) Informations et déclarations :
    - a) déclaration de soumettre une offre au cas où le consultant serait retenu sur la short-liste
    - b) présentation des liens avec d'autres Consultants, quelle que soit leur nature, qui pourraient donner lieu à un conflit d'intérêts dans l'exécution des services proposés
    - c) s'il s'agit d'un groupement, le contrat envisagé avec les consultants internationaux et nationaux indiquant le chef de file et comportant les déclarations d'intention des bureaux participants (pour les partenaires nationaux une télécopie de la déclaration d'intention sera suffisante) ;
    - d) déclaration de respecter les normes éthiques les plus rigoureuses lors de l'exécution du contrat. Les soumissionnaires doivent être conscients du fait que des activités de fraude ou de corruption entraîneront la disqualification immédiate et leurs exclusions de la procédure de sélection et feront l'objet de poursuites judiciaires. Cette « Déclaration d'engagement » doit être soumise et dûment signée, en cas de groupement par chaque partenaire et sous-traitant (cf. annexe 1).
    - e) Déclaration d'engagement de la KfW à signer par le Consultant ou groupement, disponible à l'adresse : [https://drive.google.com/file/d/1hEowPL88Dg05IsZWAzKTHJKB8WqyXwsl/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1hEowPL88Dg05IsZWAzKTHJKB8WqyXwsl/view?usp=drive_link)
  - (iv) Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou une lettre d'intention de constituer un groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé
  - (v) documents authentifiés démontrant la capacité financière du soumissionnaire ou du chef de file en cas de groupement, notamment le chiffre d'affaires qui doit être supérieur à 30 000 000 FCFA, calculé sur la moyenne des trois dernières années (bilans, attestations de chiffre d'affaires ou attestations fiscales ou comptes des profits et pertes des trois derniers exercices : 2021 à 2023).
  - (vi) Liste des projets de référence en annexe couvrant 10 ans au maximum et réalisés strictement en rapport avec les services envisagés (10 références au maximum).
  - (vii) Liste du personnel disponible du consultant, présentant la formation, l'expérience professionnelle et régionale, l'ancienneté de service dans le bureau, l'expérience spécifique par rapport au projet ainsi que l'expérience de travail dans des fonctions similaires. Cette liste doit permettre d'apprécier de manière fondée la capacité générale du Consultant de mettre à disposition le personnel nécessaire possédant l'expérience spécifique indispensable au projet, en cas de soumission d'une offre. Des points supplémentaires seront attribués à des personnels soit permanents, soit rattachés à l'entreprise dans le cadre d'une coopération de longue date

Les Consultants intéressés sont priés de soumettre des documents (150 pages maximum) concis et clairs, mais significatifs, et de respecter la structure susmentionnée. La non-conformité de l'expression d'intérêt à la présente invitation et/ou la présentation d'informations fausses entraînera la disqualification du soumissionnaire. Toute information inutile ou qui ne serait pas pertinente par rapport aux éléments demandés sera pénalisée

8. Les Manifestations d'intérêt rédigées en langue française, sont à soumettre en version papier en un original et deux copies sous pli fermé et portant la mention « Manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste restreinte pour les études d'APS/APD, les études environnementales et sociales et le contrôle et la surveillance de travaux » et un avertissement « A NE PAS OUVRIR », et devront être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard **le 05 novembre 2024 à 12 heures TU** :

Projet Petite Irrigation dans le Grand-Ouest et la région de l'Est

Bobo-Dioulasso, Secteur 5, Quartier : zone résidentielle B, Porte 65, Tel. 20 97 14 46

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

9. Tous les frais liés aux visites sur place, à la collecte de données/d'informations et à l'élaboration de la soumission du dossier de manifestation d'intérêt encourus dans le cadre de la participation à la procédure de présélection seront à la charge du Consultant. Des questions concernant des éclaircissements au contenu de la présente invitation seront à adresser par courrier électronique uniquement au secrétariat de l'UGP du projet PIGO Plus ([secretariat@pigoplus.bf](mailto:secretariat@pigoplus.bf)) au plus tard 14 jours calendaires avant la fin du délai de soumission. Les réponses seront transmises par courrier électronique dans un délai d'au moins 10 jours calendaires avant la fin du délai de soumission, à tous les intéressés ayant informé l'UGP du projet PIGO Plus de leur participation.

10. Le projet PIGO Plus se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**Le Coordonnateur**

**Moussa OUEDRAOGO**

### Recrutement d'un cabinet d'audit en vue de l'audit des comptes du projet PIGO Plus de l'exercice 2024

**Avis à manifestation d'intérêt**  
**N°2024-002/PIGO Plus/CAF**  
**(SERVICES DE CONSULTANTS)**  
**Financement : KfW, BMZ-No. 2017. 6752.4**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a bénéficié auprès de la République Fédérale d'Allemagne à travers la KfW, d'un financement de 24,5 millions d'Euros sous forme de subvention pour la mise en œuvre du projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et la région de l'Est (PIGO Plus). Une partie de cette subvention sera utilisée pour effectuer des paiements au titre du marché de services relatif à l'audit des comptes du projet PIGO Plus de l'exercice 2024. Toutefois, le contrat pourrait être renouvelé dans la limite de deux exercices supplémentaires (2025 et 2026) après une évaluation satisfaisante des précédentes prestations du Consultant.

2. Les services prévus au titre de ce marché comprennent :
- La réalisation de l'audit des états financiers du Projet PIGO Plus qui va permettre à l'auditeur, de donner son avis sur les rapports financiers, les Etats de Dépenses (EdP) et les Appels de fonds dans la mesure où la Procédure des fonds de disposition est concernée, et d'obtenir une assurance raisonnable que les informations y relatives sont exemptes d'anomalies significatives concernant la bonne utilisation des fonds de la KfW conformément aux critères mentionnés ci-après (paragraphe (iii)) ;
  - L'auditeur doit considérer que les engagements non encore réglés par le fonds de disposition et la Contrepartie nationale avant la fin de la période sous revue ne peuvent pas être considérés comme des paiements et doivent être indiqués séparément dans les rapprochements des comptes bancaires et les EdD ;
  - Sous une forme qui représente la position de l'auditeur et fondée sur les Informations sur le fonds de disposition et de la contrepartie nationale, l'auditeur devra exprimer sa conclusion avec une assurance raisonnable selon les critères suivants et devra ainsi confirmer, à tous les égards importants, que :
    - les paiements à partir du fonds de disposition et de la contrepartie nationale ont été faits en accord avec les conditions des accords pertinents. Toute dépense non éligible identifiée est à indiquer séparément dans le rapport ;
    - le fonds de disposition et la contrepartie nationale ont été gérés conformément aux dispositions des accords pertinents. Cela comprend également les flux de trésorerie à destination et en provenance des comptes ouverts dans le cadre du fonds de disposition et de la contrepartie nationale, ainsi que les intérêts gagnés sur les soldes
    - les dépenses sont justifiées par des preuves appropriées et fiables (tels que contrats, factures, garanties, etc.) et il n'y a aucune indication que ces dépenses auraient déjà été financées par d'autres sources. En outre, les créances de projet (telles que les avances, les créances fiscales, etc.) payées au cours des périodes de rapport précédentes ont été liquidées et utilisées aux fins du projet, étayées par des preuves pertinentes et fiables
    - les EdD auxquelles il est fait référence dans le rapport constituent une base fiable pour justifier les Appels de fonds connexes. Il existe un lien précis entre les EdD, les Appels de fonds soumis à la KfW et les documents comptables de l'Entité
    - la procédure de passation de marchés des biens et services financés était en conformité avec les dispositions des accords pertinents.

La durée de la mission est de quarante-cinq (45) jours calendaires par exercice clos à partir de la date de notification

3. Les consultants intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants doivent être enregistrés et régulièrement inscrits au tableau d'un ordre des

experts comptables reconnu au plan national ou régional. En outre, l'auditeur doit être membre d'un organe ou un institut national de comptabilité d'audit qui est, lui-même membre de la Fédération internationale des comptables (International Federation of Accountants, IFAC). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leur chance de qualification.

4. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter les pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du projet PIGO Plus ;
- une présentation du consultant (date de création, situation géographique, domaine de compétences, organisation, etc.) accompagnée des preuves de son existence juridique (statuts, registre de commerce) ;
- les références des missions similaires réalisées par les consultants. Les consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque mission les informations suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iii) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (iv) le montant du contrat, (v) la liste des experts clés ayant réalisé la mission, (vi) le pays d'exécution de la mission, et (vii) toute autre information jugée pertinente sur la mission réalisée ;
- les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations similaires accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ;
- une attestation d'inscription au tableau d'un ordre des experts ;
- un accord de groupement pour les consultants en association ou en groupement

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux Directives de la KfW pour la passation des marchés dans la coopération financière avec des pays partenaires, édition de juillet 2024, disponible sur le site web de la KfW à l'adresse [kfw-entwicklungsbank.de](http://kfw-entwicklungsbank.de). Les listes restreintes des consultants qualifiés pour la mission seront valables pour une durée de trois (03) ans.

6. La méthode de sélection pour ce contrat sera la sélection fondée sur la qualité technique et de la proposition financière au moindre coût. Seules les offres qualifiées techniquement pourront être considérées pour l'évaluation de leur prix. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires par écrit à l'adresse suivante : [secretariat@pigoplus.bf](mailto:secretariat@pigoplus.bf).

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française et en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies devront être déposées à l'adresse ci-dessus mentionnée, au plus tard **le 06 novembre 2024 à 10 heures TU** et porter expressément la mention : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'audit en vue de l'audit des comptes du projet PIGO Plus des exercices 2024 », et un avertissement « A NE PAS OUVRIR »

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

**Le Coordonnateur du PIGO Plus**

**Moussa OUEDRAOGO**



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 33 à 35**
- \* **Marchés de Travaux** **P. 36 à 43**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 44**

### Fournitures et Services courants

#### REGION DU CENTRE NORD

#### ACQUISITION DE MATERIELS ET OUTILLAGES MEDICAUX AU PROFIT DES CSPS DE LA COMMUNE DE ZIMTANGA

##### Avis de demande de prix

N° 2024-01/RCNR/PBAM/CZTG du 10 septembre 2024

Financement : Budget communal, Fonds ADCT), gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Zimtanga.

1. La commune de Zimtanga lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels et outillages médicaux au profit des CSPS de la commune de Zimtanga.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés type d'agrément technique A1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les acquisitions sont en lot unique : acquisition de matériels et outillages médicaux au profit des CSPS de la commune de Zimtanga.  
Le budget prévisionnel est de quinze millions huit cent vingt-quatre mille cent quatre (15 824 104) francs CFA TTC).
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés de la mairie de Zimtanga actuellement au sein du haut-commissariat de Kongoussi Tel 70 80 97 97.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la Trésorerie Provinciale du Bamise à Kongoussi. En cas d'envoi par la

poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) francs devront parvenir ou être remises au bureau de la PRM (au sein du haut-commissariat de Kongoussi) avant **le mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**NABIE Abdoulaye**  
Adjoint Administratif

**Acquisition et installation de matériel informatique au profit du CHR de Ziniaré**

**Avis de demande de prix**  
**N° 2024-025/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM**  
**Financement : Budget CHR ZINIARE, gestion 2024**  
**Montant prévisionnel en francs CFA TTC : lot unique : 5 000 000**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du Centre hospitalier régional de ZINIARE.

1. Le Centre hospitalier régional de ZINIARE dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et l'installation de matériel informatique au profit du CHR de Ziniaré tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
La fourniture est constituée d'un seul lot : acquisition et installation de matériel informatique au profit du CHR de Ziniaré.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHR de Ziniaré.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de ZINIARE. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Lot unique : cent cinquante mille (150 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction générale du CHR de ZINIARE avant le **mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00 TU**.  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES P/I**

**Djibril MAIGA**  
Administrateur des services de santé

**COMMUNE DE OUAGADOUGOU**

**COMMUNIQUE**

La Personne Responsable des Marchés, président de la commission d'attribution des marchés de la Mairie de l'Arrondissement n°6 informe les éventuels candidats à l'avis de demande de prix N°2024-01/CO/ARRDT N°06/M/PRM que l'avis paru dans le quotidien des marchés publics n°3990 du jeudi 17 octobre 2024 résulte d'une erreur de manipulation. Ledit avis avait déjà fait l'objet de publication dans le quotidien des marchés publics n°3988 du mardi 15 octobre 2024, à la page 46 notamment, et la date limite de dépôt des offres est fixée au 24/10/2024 à 9h00.

Par conséquent, elle invite les éventuels candidats à ne considérer que cette première publication, la deuxième étant nulle et de nul effet.

**La Personne Responsable des Marchés**

**SORE Mahamadi**  
Inspecteur des Impôts des Collectivités

### Acquisition de divers matériels au profit du Conseil Régional du Plateau Central

**Avis de demande de prix**  
**n° 2024-04/RPCL/CR/SG/PRM du 08 octobre 2024**  
**Financement : Budget Régional, Gestion 2024 et Fonds Minier**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé n° 2 Gestion 2024, du Conseil Régional du Plateau Central.

1. La Conseil Régional du Plateau Central dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de divers matériels au profit du Conseil Régional du Plateau Central, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
  2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les acquisitions se décomposent en lot suivants :
    - Lot 1 : Acquisition de motopompes au profit de la coordination régionale des femmes du plateau central pour un montant prévisionnel de quatre millions deux cent vingt-cinq mille (4 225 000) francs CFA TTC, fonds minier ;
    - Lot 2 : Acquisition de groupe électrogène pour le CMA de Ziniaré pour un montant prévisionnel de seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA TTC, fonds minier ;
    - Lot 3 : Acquisition de matériel de soudure pour la filière Génie Métallique du lycée professionnel de Boussé pour un montant prévisionnel de deux millions soixante-cinq mille (2 065 000) francs CFA TTC, fonds minier ;
    - Lot 4 : Acquisition de métiers à tisser au profit de la coordination régionale des femmes du Plateau Central pour un montant prévisionnel de deux millions cent mille (2 100 000) francs CFA TTC, ressources propres ;
    - Lot 5 : Acquisition de mobiliers et d'appareil de sonorisation pour la salle de réunion de 50 places du Conseil Régional du Plateau Central pour un montant prévisionnel de neuf millions trois cent quatre-vingt mille (9 380 000) francs CFA TTC, ressources propres.
  3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente-cinq (35) jours pour chaque lot.
  4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés Publics du Conseil Régional du Plateau Central, BP 508 Ziniaré Burkina Faso, Tel (226) 25 30 98 02/ 70 63 50 19, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.
  5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics du Conseil Régional du Plateau Central, BP 508 Ziniaré Burkina Faso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour les Lot 1, Lot 3 et Lot 4 et vingt mille (20 000) francs CFA pour les Lot 2 et Lot 5, à la Trésorerie Régionale du Plateau Central.
  6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA pour le lot 1, quatre cent quatre-vingt-quinze mille (495 000) francs CFA pour le Lot 2, soixante mille (60 000) francs CFA pour le Lot 3, soixante-trois mille (63 000) francs CFA pour le Lot 4 et deux cent quatre-vingt mille (280 000) francs CFA pour le lot 5, devront parvenir ou être au bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics du Conseil Régional du Plateau Central BP 508 Ziniaré Burkina Faso, avant le **mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Mahamadou TOU**  
Secrétaire Administratif

REGION DU CENTRE- OUEST

**Construction de deux guichets et un hall à la gare routière de Kordié  
au profit de la commune de Kordié**

Avis de demande de prix  
n°2024-003 / RCOS/PSNG/CRKD/M/PRM  
FINANCEMENT : Fond Minier pour Développement Local (FMDL)  
+ Agence Nationale d'appui au développement  
des Collectivités Territoriales (ADCT),  
Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2024 de la commune de Kordié. La commune de Kordié lance une demande de prix ayant pour objet : Construction de deux guichets et un hall à la gare routière de Kordié au profit de la commune de Kordié avec un budget prévisionnel de neuf millions quatre cent quarante-quatre mille neuf cent vingt-quatre (9 444 924) de francs CFA Toutes Taxes Comprises (Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques, morales ou groupements agréées (Agrément B1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
2. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.
3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés. Tel : +226 76 57 06 01
5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Kordié moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la perception de Didyr.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat Général de la Mairie de Kordié, avant le **mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la commission communale  
d'attribution des marchés**

**TOE L. Gustave**  
Secrétaire Administratif

**Construction de dix boutiques métalliques (kiosques) de rue de Djigouèra, Province du Kéné Dougou**

**Avis de Demande De Prix  
N° 2024-04/RHBS/PKND/CDJGR/M/CCAM  
Financement FMDL, gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2024 de la commune de Djigouèra.

1. La commune de Djigouèra lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément B 1 minimum couvrant la Région des Hauts-Bassins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique :

Construction de dix boutiques métalliques (kiosques) de rue (Budget prévisionnel : 7 680 000 Francs CFA TTC).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Djigouèra, tél : 71 31 98 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Djigouèra et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA à la Trésorerie Principale de Orodara.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent trente mille (230 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Djigouèra, au plus tard le **mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement dans la salle de réunion de la mairie de Djigouèra en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Président de la CCAM**

**TRAORE Djakaridja**  
Adjoint Administratif

REGION DES HAUTS-BASSINS

**CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE BANZON,  
PROVINCE DU KENEDOUGOU**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX**  
**N°2024-008/RHBS/PKND/CBZN/M/CCAM**  
**Financement : FONDS MINIER, Gestion 2024.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Banzon.

1. La mairie de Banzon lance un avis de demande de prix pour la construction de deux salles de classe au profit de ladite commune.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément B1 minimum couvrant la Région des Hauts-Bassins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se décomposent en deux lots :

- Lot 1 : Construction d'une salle de classe au lycée départemental de Banzon (Budget prévisionnel : 9 025 000 FCFA TTC),
- Lot 1 : Construction d'une salle de classe au CEG de Banzon (Budget prévisionnel : 9 025 000 FCFA TTC),

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours par lot.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix dans les bureaux de la Mairie de Banzon auprès de la Personne Responsable des Marchés, Tel : 78 26 02 43/70 98 45 03.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Banzon auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement à la Perception de Samorogouan d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA par lot.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent soixante-dix mille (270 000) Francs CFA par lot devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Banzon avant le **mercredi 24 octobre 2024 à 10 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

*Le Président de la CCAM*

PAKRE Souley

### CONSTRUCTION DE DEUX FOURRIERES DANS LA COMMUNE DE BANZON, PROVINCE DU KENEDOUGOU

AVIS DE DEMANDE DE PRIX  
N°2024-009/RHBS/PKND/CBZN/M/CCAM  
Financement : FONDS MINIER, Gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Banzon.

1. La mairie de Banzon lance un avis de demande de prix pour la construction de deux fourrières au profit de ladite commune.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément B1 minimum couvrant la Région des Hauts-Bassins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se décomposent en deux lots :

- Lot 1 : Construction d'une fourrière à Kounséni (Budget prévisionnel : 4 800 000 FCFA TTC),
  - Lot 1 : Construction d'une fourrière à Séezon (Budget prévisionnel : 4 800 000 FCFA TTC),
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours par lot.
  4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix dans les bureaux de la Mairie de Banzon auprès de la Personne Responsable des Marchés, Tel : 78 26 02 43/70 98 45 03.
  5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Banzon auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement à la Perception de Samorogouan d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA par lot.
  6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent quarante-quatre mille (144 000) Francs CFA par lot devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Banzon avant le **mercredi 24 octobre 2024 à 10 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

*Le Président de la CCAM*

**PAKRE Souley**

### Travaux de construction d'un Commissariat de Police au profit de la Commune de Zitenga

Avis de Demande de prix  
n°2024-004/RPCL/POTG/CZTG/SG/PRM  
Financement : Budget Communal/FMDL, Exercice 2024

Cet avis de Demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé gestion 2024, de la Commune de Zitenga

1. La Commune de Zitenga lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie B 2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Zitenga, Tel : 00226 70 38 66 29
5. Tout candidat éligible, l'intéressé par l'avis, doit retirer un jeu complet du dossier de la demande de prix au secrétariat de la Mairie de Zitenga et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze-mille (75 000) Francs CFA à la Trésorerie Régionale du Plateau Central sis à Ziniaré. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux-millions-trois-cent-mille (2 300 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat du Secrétaire Général de la Mairie de Zitenga au plus tard le **mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.
8. L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**NB : Enveloppe financière prévisionnelle en TTC: Quatre-vingt-quinze-millions-sept-cent-soixante-quatorze-mille-six-cent-cinquante (95 774 650) CFA**

*Le Président de la Commission Communale  
d'Attribution des Marchés Publics*

**Oumarou SOMANDA**  
Secrétaire Administratif

### Réalisation d'un Parc à vaccination à Mogtédov5 au profit de la commune de Mogtédov

**Avis de demande de prix**  
**n° 2024-20/PPCL/PNGR/CMGT/PRM**  
**Financement : FMDL, Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Mogtédov.

1. La Personne Responsable des Marchés publics de la Commune de Mogtédov lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisation d'un parc à vaccination à Mogtédov V5 au profit de la commune de Mogtédov tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaires d'un agrément de type B1 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Les travaux se composent en un (01) lot unique : Réalisation d'un parc à vaccination à Mogtédov V5 au profit de la commune de Mogtédov.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés sis à la Mairie de Mogtédov, tél : 70844789.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la perception de Mogtédov. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le **mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Enveloppe prévisionnelle : quatorze millions deux cent cinquante mille (14 250 000) FCFA TTC.**

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES**  
**Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés publics**

**Yacouba SAWADOGO**  
Secrétaire Administratif

### Réalisation de divers travaux au profit de la commune de Mogtédó

**Avis de demande de prix**  
**n° 2024-21/ RPCL/PGNR/CMGT/PRM**  
**Financement : FMDL+ADCT, Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Mogtédó.

1. La Personne Responsable des Marchés publics de la Commune de Mogtédó lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de divers travaux au profit de la commune de Mogtédó tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaires d'un agrément de type LP ou B pour les lot1 et lot 2 et B pour le lot 3, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se composent en trois (03) lots :

Lot 1 : réalisation de sept (07) blocs de latrines à quatre (04) postes (CEG de Ouidi, Ecole de Manghin, Ecole Mogtédó AB, Ecole Toéssin A, Ecole Toéssin B, CM de Mogtédó, CSPS de Bomboré V3) au profit de la commune de Mogtédó

Lot 2 : réalisation d'un (01) bloc de latrines à quatre (04) postes au CEG de Manghin

Lot 3 : réalisation de deux (02) incinérateurs au CM de Mogtédó et au CSPS de Ouidi au profit de la commune de Mogtédó

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés sis à la Mairie de Mogtédó, tél : 70844789.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1, vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2 et dix mille (10 000) FCFA pour le lot 3 à la perception de Mogtédó.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) FCFA pour le Lot1 ; cent mille (100 000) FCFA pour le Lot2 et trente mille (30 000) FCFA pour le Lot3.

devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le **mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Enveloppe prévisionnelle : Lot 1 : 29 925 000 FCFA TTC ; Lot 2 : 4 502 872 FCFA TTC ; Lot 3 : 1 100 000 FCFA TTC**

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES**  
**Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés publics**

**Yacouba SAWADOGO**  
Secrétaire Administratif

### Achèvement des travaux de construction de l'auberge communale

Avis de demande de prix :  
N°2024-04/RPCL/PKWG/CLYE/M/SG/PRM du 04 septembre 2024  
Financement: Budget Communal/ADCT, Gestion 2024.  
Montant prévisionnel : Lot unique : 15 897 000 CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion (2024), de la Commune de Laye. La Commune de Laye lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément de catégorie B1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en lot unique: Achèvement des travaux de construction de l'auberge communale.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés au 78 11 26 05 ou secrétariat de la Mairie de Laye.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie principale de Bousé. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Quatre cent soixante-dix mille (470 000) Francs CFA; devront parvenir ou être remises à la Mairie de Laye, avant le **mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*La personne Responsable des Marchés*

**BIGTOGO N. Valentin**  
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

### Constitution d'une base de données de fournisseurs /prestataires pour les demandes de cotation au profit de la Commune de Ténado pour l'année 2024

Avis à manifestation d'intérêt  
n°2024-01/RCOS/PSNG/CTND-M/PRM

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics exercice 2024, la Commune de Ténado lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs, de prestataires, de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

#### Fournitures des équipements, fournitures courantes

- Lot 1 Acquisition de produits pharmaceutiques au profit des CSPPS
- Lot 2 Acquisition des consommables informatiques au profit de la mairie (agrément exigé)
- Lot 3 Acquisition de produits d'entretien ménager au profit de la mairie et des CSPPS
- Lot 4 Acquisition de fournitures de bureau au profit de la mairie et des CSPPS
- Lot 5 Acquisition de Gaz pour chaîne de froid au profit des CSPPS
- Lot 6 Acquisition de sources d'énergie (torches/lampes) au profit des CSPPS
- Lot 7 Acquisition de matériels médicotechniques, de petits matériels de protection et de fournitures spécifiques au profit des CSPPS.
- Lot 8 Acquisition de matière d'œuvre au profit du CEBNF
- Lot 9 Acquisition de crédits de communication au profit de la mairie
- Lot 10 Acquisition de registres d'état civil
- Lot 11 Acquisition de valeurs inactives (timbres et autres valeurs)
- Lot 12 Acquisition d'un (01) ordinateur de bureau + imprimante et 02 ordinateurs portable (agrément exigé)
- Lot 13 Acquisition de Matériel et outillage médical au profit des CSPPS

#### Prestations de services

- Lot 14 Entretien de bâtiments administratifs et des CSPPS
- Lot 15 Entretien de matériel, outillage et mobiliers de la Mairie
- Lot 16 Entretien et réparation de véhicules à 2 roues, 04 roues et tricycles de la mairie et des CSPPS (agrément exigé)
- Lot 17 Entretien et réparation des matériels informatiques et péri-informatiques (agrément exigé).
- Lot 18 Entretien et maintenance des climatiseurs de la mairie et des équipements du CEBNF (agrément exigé)
- Lot 19 Fourniture de pause-déjeuner au profit de la mairie
- Lot 20 Nettoyage des services de la Mairie et la salle MCA

#### Travaux

- Lot 21 Réalisation d'un forage positif équipé de PMH au CEEP de Ténado
- Prestations intellectuelles
- Lot 22 Suivi-contrôle des travaux de réalisation d'un forage positif équipé au CEEP de Ténado
- Lot 23 Suivi-contrôle des travaux de réalisation d'un mini AEP à Kaboro
- Lot 24 Suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de salles de classe
- Lot 25 Suivi-contrôle des travaux de réalisation de 02 latrines

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La Commune de Ténado rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier complet composé de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante, précisant le domaine et le lot pour lequel le candidat souscrit ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, la situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,
- Une description du moyen humain et matériel dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM) et de crédit mobilier ;
- Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les Candidats, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Ténado tous les jours ouvrables ou en appelant 71 64 88 44/ 70 52 98 94.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs /prestataires ainsi que la précision du lot concerné » devront parvenir ou être remis au secrétariat de la Mairie de Ténado au plus tard le **mercredi 24 octobre 2024 à 09 heures 00.**

La Personne Responsable des marchés

**Alphonse SEOGO**  
Administratif Civil



*La célérité dans la transparence*